

EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES
MONDIALES 2015

RAPPORT NATIONAL

Saint Pierre et Miquelon

Rome, 2014

À la demande de ses pays membres, la FAO surveille régulièrement les forêts mondiales, leur gestion et leur utilisation grâce à l'Évaluation des ressources forestières mondiales (Global Forest Resources Assessment - FRA). Ce rapport national est préparé comme une contribution à la publication de la FAO, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015 (FRA 2015). Le contenu et la structure sont en conformité avec les recommandations et les directives données par la FAO dans le document Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015 (<http://www.fao.org/3/a-au190f.pdf>). Ces rapports ont été soumis à la FAO en tant que documents officiels du gouvernement.

Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

TABLE OF CONTENTS

Rédaction du rapport et personne de référence.....	4
1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	6
2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?	20
3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?	25
4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?	33
5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?	40
6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?	45
7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?	48
8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?	63
9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?	67
10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?	68
11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?	70
12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?	71
13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?	74
14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?	76
15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?	79
16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?	80
17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?	82
18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?	84
19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?	89
20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?	91
21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?	92

Rédaction du rapport et personne de référence

Personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Tableaux
Urtizbéréa Frank, Service du développement rurale DTAM 975	DTAM, boulevard Constant Colmay, BP4217 ; 97500 Saint Pierre et Miquelon	Frank.urtizbera@equipement-agriculture.gouv.fr	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Introduction

L'inventaire forestier de Saint Pierre et Miquelon a été réalisé sur terrain par l'ingénieur forestier ONFI Laurent Valliergues (2004).

Les travaux de Lartiges (étude de la pression des herbivores sur la flore de Saint Pierre et Miquelon - 1997) ainsi que le rapport Gadant (Ingénieur eaux et forêts - 1992) avaient au préalable posés le problème des bois de l'archipel et de l'abrutissement des mammifères sur ceux-ci.

En 2008, une mission d'expertise internationale (Canada, France) a clairement mis en évidence la pression trop forte et les conséquences à terme de l'absence de maîtrise de la gestion de cerfs de Virginie (*Odocoileus virginianus*). Dès lors et en cas de non mise en place des mesures indispensables à sa conservation, la disparition de la seule forêt boréale de France est annoncée.

Au cours de l'été 2008, le travail sur photos aériennes comparant les situations de 1952 et celle de 2005 ont confirmé et précisé les propos et conclusions de Lartiges (1997) à savoir un recul de plus de 30% du manteau forestier boréal.

En 2009, une étude d'introduction à la perte de biodiversité devant le recul du manteau forestier a été entreprise. En 2010, une « étude de l'impact des herbivores sur la biodiversité forestière de SPM » a été menée en lien avec le CEFE, CNRS par Thibaut Vergoz. Pendant ce temps de 2009 à 2012, un suivi de l'abrutissement a été mené par l'ONCFS aboutissant à une répartition spatio-temporelle de l'impact des abrutissements.

En 2013, une nouvelle mission pluridisciplinaire (Hamard , Martin, Moreau, Villard) a confirmé l'absence d'amélioration et l'état déplorable du recrutement forestier. Ils ont mis hors de cause un hypothétique problème de pestes entomologiques dans l'absence de reprise et de recrutement. Ce risque entomologique doit être remis dans un cadre écosystémique et de niche écologique des insectes. Il ne peut expliquer la disparition de la repousse forestière.

Enfin des rapports annuels sur l'état sanitaire des forêts de SPM sont rédigés par le technicien forestier du Service en charge de la forêt au sein de la DTAM .

étude de bureau?

Cochez la case "oui" si cette enquête est une étude de bureau, "non" autrement

étude de bureau?	no
------------------	----

1. Quelle est la superficie forestière et des autres terres boisées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

1.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres non définies comme «forêts», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils, ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
... dont dotées de couvert d'arbres (<i>sous-catégorie</i>)	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», à vocation agricole ou urbaine prédominante ayant des îlots de végétation arborée couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité. Elles renferment des espèces forestières et non forestières.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.
Expansion de la forêt	Expansion de terres forestières non classées précédemment comme forêts.
... dont boisement (<i>sous-catégorie</i>)	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
... dont expansion naturelle de la forêt (<i>sous-catégorie</i>)	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière sur des terres précédemment agricoles).
Déforestation	Conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres ou réduction à long terme du couvert arboré au-dessous d'un seuil minimal de 10 pour cent.
... dont par l'intervention humaine (<i>sous-catégorie</i>)	Conversion de la forêt due à l'intervention humaine à d'autres utilisations des terres ou réduction permanente du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de 10 pour cent.
Reboisement	Régénération naturelle ou rétablissement de la forêt par plantation/ou semis délibéré sur des terres déjà utilisées comme forêts.
... dont reboisement artificiel (<i>sous-catégorie</i>)	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou semis sur des terres déjà utilisée comme forêts.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	ONF international, 2004	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon révisées en 1986.Mission terrain 2004

2	Mission internationale Canada – France, 2008	Qualité de reprise forestière	2008	Scénarios de pression de chasse envisagés pour éviter la disparition de la forêt boréale de SPMLe rapport stigmatise la situation délabrée et appelle à un remède urgent pour la préserver. « Rapport de mission sur l'état des bois de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon »
3	Etude comparative 1952 / 2005, 2008	Superficies forestières	1952, 2005	Exploitation des photos aériennes IGN de 1952 et 2005. Référence étude André Lartiges de 1997 « Etude de la pression des herbivores sur la flore de Saint Pierre et miquelon »
4	SPM Frag'iles, Etude de l'impact des herbivores introduits sur la biodiversité forestière de SPM	Perte d'espèce	2009-2011	Inventaire et point zéro des cortèges et pert de biodiversité forestière par mécanismes phyto-sociologiques, ornithologiques et entomologiques forestiers, abrutissement et repousse forestière.
5	ONCFS, suivi de l'abrutissement et répartition spatio-temporelle	Indice d'abrutissement	2009-2012	Indice d'abrutissement et répartition spatio temporelle, suivi de la population de cerfs

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Espaces boisés	Bois de l'archipel, avec une hauteur dominante supérieure au mètre.
Broussailles	Landes à éricacées, landes tourbeuses, etc.
Lichens	Tourbières
Sapinière	Formation de sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>) Saint Pierre : relativement pures avec peu d'essences secondaires accompagnatrices. La densité à l'hectare est élevée (sup. à 10000 tiges/ha) Miquelon : Elles comportent souvent un sous étage de feuillus (bouleau à papier, sorbier d'Amérique...) et une strate arbustive importante. La densité des peuplements est relativement faible, comparée à St-Pierre (de 1000 à 10 000 tiges par ha). Ce sont d'ailleurs les peuplements à faible densité qui comportent le plus de feuillus en mélange. Langlade: L'éloignement de Langlade aux lieux de vie de l'archipel lui confère un faciès forestier intermédiaire entre St-Pierre et Miquelon en matière de densité de peuplement. Les fortes populations d'ongulés portent atteinte à la régénération naturelle du sapin.

Pessière	Les épicéas sont rarement majoritaires dans l'étage dominant. Cette situation est à rapprocher de la physiologie de l'espèce dans le stade juvénile. La libération des graines des cônes sérotineux est souvent conditionnée par le passage du feu. Et sur l'archipel, les incendies restent rares. Malgré une régénération moins vigoureuse que celle du sapin, la proportion relative des épicéas dans l'étage dominant augmente sensiblement sur Langlade. Sa résistance à la dent du gibier le favorise.
Peuplement mélangé	On ne les trouve que sur Langlade et Miquelon. Les feuillus de l'étage dominant sont toujours des arbres âgés. Localement, certains peuplements sont d'ailleurs remarquables (bouleaux jaunes de Belle Rivière). Malheureusement, la régénération naturelle des feuillus est aléatoire. Inexistante sur Langlade, elle est compromise sur Miquelon. Les jeunes sujets y sont maintenus à l'état de « taillis » ou de « têtards » avec un abrutissement systématique des jeunes pousses à un mètre de hauteur.
Peuplement feuillu	Peuplement feuillu
Dépérissement	Dépérissement dû à une conjugaison de facteurs : arbres surannés, attaques de diprion du sapin, chablis, etc.
Peuplements jeunes	Peuplements de 1 à 3 m
Peuplements adultes	Peuplements de 4 à 6 m
Peuplements vieillis	Peuplements de 7 m et +

<p>La sapinière haute à bouleau blanc</p>	<p>Les sapinières hautes à bouleau blanc sont celles dont l'écologie présente le plus de similarités avec les autres sapinières de la forêt boréale. Il s'agit pour l'essentiel des sapinières et de peuplements mélangés de 7 mètres et plus cartographiés par Valiergue. Les espèces arborescentes feuillues, dont le bouleau blanc (<i>Betula papyrifera</i>) et les sorbiers (<i>Sorbus americana</i> et <i>decora</i>), y sont fréquentes. Sapinières hautes et peuplements mélangés hauts constitueraient près de 40 % des bois de l'archipel suivant l'inventaire de Valiergue. La sapinière boréale est un écosystème « dynamique » dont le développement est régulièrement interrompu soit par des épidémies d'insectes (diprion du sapin, <i>Neodiprion abietis</i>; arpenteuse de la pruche, <i>Lambdina fiscellaria fiscellaria</i>; tordeuse des bourgeons de l'épinette, <i>Choristoneura fumiferana</i>), soit par les chablis partiels ou totaux. Le sapin n'est pas une espèce longévive. Bien que quelques individus puissent atteindre 250 ans, en peuplement, la plupart des individus dépassent rarement 100 ans. Par contre, c'est un écosystème fort résilient grâce à la capacité du sapin d'établir une abondante régénération préétablie en sous-étage. Cette banque de semis est la composante stratégique de cet écosystème, celle qui est à l'origine de sa dynamique cyclique où une jeune sapinière remplace normalement une sapinière mûre tuée par une perturbation majeure. La banque de semis de sapins s'établit progressivement en sous-étage à partir de l'âge de 30 ans, avec le début d'une production semencière. Comme le sapin est une espèce très tolérante à l'ombre, ces semis peuvent persister pendant de longues périodes (plus de 25 ans) en attente d'une ouverture. L'établissement des semis est favorisé par la présence d'une strate muscinale et défavorisé par l'abondance d'une litière de feuilles et de fougères (Côté & Bélanger, 1991). La dynamique de l'épinette blanche (<i>Picea glauca</i>), appelée « spruce » sur l'archipel, présente de fortes similarités avec le sapin. Toutefois, elle est moins abondante que le sapin en raison de ses exigences plus particulières en matière de lits de germination. Une structure de futaie irrégulière, comportant des individus de tous âges, peut se développer lorsque le peuplement n'a été soumis qu'à un régime de petites perturbations. Par contre, une futaie régulière se développe suite à des perturbations catastrophiques telles que de grands chablis ou des épidémies sévères d'insectes. La sapinière est donc normalement un écosystème sensible mais tenace. Tout ce qui peut menacer le développement de la banque de semis de la sapinière menace donc à terme la capacité de la sapinière à se renouveler suite à la mortalité du couvert.</p>
---	--

La sapinière basse	Lorsqu'elles sont très exposées au vent du large et aux embruns salés, les sapinières adoptent une forme plus rabougrie et ne dépassent pas 7 mètres de hauteur. Ce sont ce que les Terre-neuviens appellent les tuckamores . Les arbres prennent des formes asymétriques fortement influencées par l'élagage induit par les forts vents côtiers. Les essences feuillues y sont généralement moins abondantes, bien que le bouleau blanc et l'aulne crispé (<i>Alnus crispa</i>) puissent y être fréquents. Souvent, les conditions de sols sont pauvres, ce qui ne favorise pas non plus la croissance en hauteur. Suivant l'inventaire de Valiergue , les sapinières de 4 à 7 mètres de hauteur représentent 40 % des boisés de l'archipel. Ces sapinières basses sont souvent extrêmement denses, Valiergue rapportant des densités de plus de 10 000 tiges par hectare. Ces conditions de fort ombrage sont peu propices au développement d'une strate herbacée. Dans cet environnement, le sapin peut également utiliser une stratégie de régénération végétative par marcottage. Les branches basses, au contact avec le sol, peuvent développer un système racinaire, particulièrement là où il retrouve de la sphaigne. On y observe ainsi une stratégie mixte de régénération, semis par endroit, marcottes dans d'autres.
Sapinière naine	Dans les conditions les plus extrêmes, la sapinière prend une forme prostrée de broussaille inférieure à 2 mètres de hauteur. C'est la low tuckamore des Terre-neuviens. La sapinière naine peut notamment occuper la zone de transition entre la sapinière basse et les tourbières ainsi que les plateaux de l'archipel où les vents empêchent le développement de structures forestières plus hautes. Dans des conditions de sols humides, l'épinette noire (<i>Picea mariana</i>) peut être fréquente. La régénération du couvert bas semble être assurée essentiellement par la régénération végétative de marcottes, les semis étant plutôt rares. La dynamique des sapinières naines est conséquemment très différente des sapinières hautes. Suivant l'inventaire de Valiergue, les sapinières de moins de 4 mètres de hauteur représentent 20 % des boisés de l'Archipel.
La pessière blanche ou la forêt de spruce	Des peuplements composés en prédominance d'épinettes blanches peuvent se former dans certaines conditions. L'afforestation naturelle suite à l'agriculture, favorise notamment le développement de ce type de boisé, comme observé à la ferme Couillette. Il en est de même de l'abrutissement par les herbivores dans les sapinières. Le cas a été bien documenté à l'île Anticosti. Toutefois, nous avons noté la faible abondance de l'épinette blanche sur l'archipel comparativement à l'île d'Anticosti et aux Iles-de-la-Madeleine. On peut s'interroger si la production historique de la bière de spruce y est pour quelque chose.

Les landes à herbacées (Fern Glades)	Les landes à herbacées sont des sites ouverts développés aux dépens de la forêt qui sont envahis par les fougères et les graminées. Il semblerait que ces landes soient occupées surtout par l'osmonde cannelle (<i>Osmunda cinnamomea</i>), bien que des landes envahies par des fougères du genre <i>Dryopteris</i> soient aussi présentes. Ce type d'écosystème, relativement fréquent dans l'Archipel, est relativement rare ailleurs dans la forêt boréale. Les rares fois qu'elles ont été décrites, ce sont en conditions subalpines, soit les fern glades décrits par Reiners & Lang et McIntosh. Ces derniers ont suggéré que le couvert abondant de fougères pourrait inhiber la régénération des essences forestières. »
--------------------------------------	---

1.2.3 Données de base

Superficie forestière					
Le document ONF international, 2004, ne s'intéresse qu'aux superficies « boisées », c'est-à-dire les espaces boisés dont la hauteur dominante dépasse généralement le mètre. Il ne prend pas en compte les espaces boisés variés aux dynamiques de croissance diverses (zones de régénération naturelle, peuplements nains et rampants de sapin baumier façonnés par le vent et/ou les embruns).					
Classes nationales		Superficies (ha) - 2004			
		Saint Pierre	Miquelon	Langlade	Total
Sapinières	Jeune sapinière (1 à 3 m) saine	13.29	146.78	218.73	378.80
	Jeune sapinière (1 à 3 m) modérément dépérissante (<20%)	34.47	0	25.49	59.96
	Jeune sapinière (1 à 3 m) dépérissant (>20%)	31.72	0	114.14	145.86
	Sapinière adulte (4 à 6 m) saine	141.98	130.01	29.09	301.08

	Sapinière adulte (4 à 6 m) modérément déperissante (<20%)	40.12	39.09	284.47	363.68
	Sapinière adulte (4 à 6 m) déperissante (>20%)	31.15	0	478.93	510.08
	Sapinière vieillie (7 m et +) saine	0	59.68	50.30	109.98
	Sapinière vieillie (7 m et +) modérément déperissante (<20%)	0	170.07	159.95	330.02
	Sapinière vieillie (7 m et +) déperissante (>20%)	0	0	76.62	76.62
	<i>Sous total sapinière</i>	292.73	545.63	1437.72	2276.08
Pessières	Jeune pessière (1 à 3 m) saine	0	0	0	0
	Jeune pessière (1 à 3 m) modérément déperissante (<20%)	0	0	0	0
	Jeune pessière (1 à 3 m) déperissant (>20%)	0	0	0	0
	pessière adulte (4 à 6 m) saine	0	0	0	0

	pessière adulte (4 à 6 m) modérément déperissante (<20%)	0	0	0	0
	pessière adulte (4 à 6 m) déperissante (>20%)	0	0	0	0
	pessière vieillie (7 m et +) saine	0	3.88	0	3.88
	pessière vieillie (7 m et +) modérément déperissante (<20%)	0	0	0	0
	pessière vieillie (7 m et +) déperissante (>20%)	0	0	0	0
	<i>Sous total pessière</i>	0	3.88	0	3.88
Peuplements mélangés	Peuplement mélangé Jeune (1 à 3 m) sain	0	11.15	0	11.15
	Jeune Peuplement mélangé (1 à 3 m) modérément déperissant (<20%)	0	0	0	0
	Jeune Peuplement mélangé (1 à 3 m) déperissant (>20%)	0	0	0	0

	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) sain	0	1.48	0	1.48
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) modérément dépérissant (<20%)	0	1.8	0	1.8
	Peuplement mélangé adulte (4 à 6 m) dépérissant (>20%)	0	0	0	0
	Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) saine	0	204.41	43.57	247.97
	Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) modérément dépérissant (<20%)	0	104.38	0	104.38
	Peuplement mélangé vieilli (7 m et +) dépérissant (>20%)	0	15.87	331.91	347.78
	<i>Sous Total peuplements mélangés</i>	0	339.09	375.48	714.57
Peuplements feuillus	Peuplement feuillu Jeune (1 à 3 m) sain	1.62	0	0	1.62

Jeune Peuplement feuillu (1 à 3 m) modérément dépérissant (<20%)	0	0	0	0
Jeune Peuplement feuillu (1 à 3 m) dépérissant (>20%)	0	0	0	0
Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) sain	0	0	0	0
Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) modérément dépérissant (<20%)	0	0	0	0
Peuplement feuillu adulte (4 à 6 m) dépérissant (>20%)	0	0	0	0
Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) saine	0	0	0	0
Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) modérément dépérissant (<20%)	0	0	0	0
Peuplement feuillu vieilli (7 m et +) dépérissant (>20%)	0	0	0	0

	<i>Sous Total Peuplement feuillu</i>	<i>1.62</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1.62</i>
--	--	-------------	----------	----------	-------------

Référence :ONF international, 2004

L'étude comparative 1952 / 2005 (document 2008) a permis grâce à la comparaison de photos aériennes de montrer que la surface boisée totale est passée de **4 412 ha en 1952** à **3 019 ha en 2005**, soit un recul d'environ 30% (diminution de la surface boisée en moyenne de **26 ha par an**). Ce taux de diminution annuel est une donnée approximative dans la mesure où ce recul est dû à des peuplements mûres qui disparaissent de façon irrégulière du fait de conditions météorologiques, l'âge, glissements de terrain, etc., et qui ne se régénèrent pas du fait de l'abrutissement par des espèces animales exotiques (cerf et lièvres). Nous ne disposons pas des superficies par type de végétation.

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1 Ajustement

Superficie forestière

Selon FAOSTAT :

	ha
Superficie terrestre totale	24000
Superficie des terres	22000
Superficie des eaux intérieures	2000

La superficie couverte par les données nationales couvre uniquement les terres boisées. Le reste est considéré comme « Autres terres » selon FRA bien qu'il existe probablement des « Autres terres boisées », mais il ne nous est pas possible dans l'état actuel des données d'estimer les pourcentages respectifs de ces deux classes.

1.3.2

1.3.2 Estimation et prévision

Superficie forestière

Les données de base sont donc utilisées directement pour estimer la surface forestière en 1990, 2000, 2005 et 2010. Les superficies forestières ont été calculées par inter- et extrapolation à partir des superficies de l'étude comparative 1952 / 2005 qui sont les seules données permettant d'estimer une variation annuelle moyenne du couvert forestier à Saint Pierre et Miquelon.

1.3.3

1.3.3 Reclassement

Superficie forestière

Pas nécessaire.

1.4 Données

Tableau 1a






Categories		Area (000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt	3.4	3.2	3	2.9	2.8
	Autres terres boisées	0	0	0	0	0
	Autres terres	19.6	19.8	20	20.1	20.2
	... dont dotées de couvert arboré	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Eaux intérieures	1	1	1	1	1
	TOTAL	24.00	24.00	24.00	24.00	24.00

Tableau 1b

Catégories de FRA 2015	Gains / Pertes annuels de forêts(1000 hectares/an) ¹	... dont d'espèces introduites (1000 hectares/an)
------------------------	---	---

		1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
CFRQ	Expansion de la forêt	0	0	0	0	0	0	0	0
CFRQ	... dont boisement	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	... dont expansion naturelle de la forêt	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Déforestation	20	20	20	20	20	20	20	20
CFRQ	... dont due à l'intervention humaine	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
CFRQ	Reboisement	0	0	0	0	0	0	0	0
CFRQ	... dont reboisement artificiel	0	0	0	0	0	0	0	0

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt	Tier 1	Tier 1
Autres terres boisées (ATB)	Tier 1	Tier 1
Expansion de la forêt	Tier 1	Tier 1
Déforestation	Tier 2	Tier 1
Reboisement	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> Forêt Autres terres boisées Afforestation Reboisement Expansion de la forêt Déforestation 	<p>Niveau 3 : Sources des données: soit inventaire forestier national récent (remontant à ≤ 10 ans) soit télédétection avec vérification au sol ou programmes d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à >10 ans) Niveau 1 : Autre</p>	<p>Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre</p>

1.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	Le manteau forestier cache l'absence de reprise forestière. Il est impossible de dissocier les peuplements de forêt naine ($<1m =$ « Tuckamore ») des forêts « hautes »	L'enherbement de zones entières signifie à terme la disparition du couvert forestier à abies balsamea. La forêt naine se reproduisant surtout par bouturage, les massifs qui la constituent ne semblent pas en mauvais état.

Autres terres boisées (ATB)	Nous ne connaissons pas les superficies des autres terres boisées qui sont de ce fait inclus dans la catégorie « autres terres ».	N/A
Autres terres	N/A	N/A
Autres terres dotées de couvert d'arbres	N/A	N/A
Eaux intérieures	N/A	N/A
Expansion de la forêt	0	N/A
Déforestation	Estimation d'une vingtaine d'ha de perte par an	N/A
Reboisement	0	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Superficie forestière La sapinière haute et sapinière à bouleau blanc recouvre environ 1600Ha /3000ha totaux. Ce sont ces 1600 ha qu'il conviendra de veiller au plus près. Il n'est pas possible dans l'état actuel des données de distinguer, parmi la surface non couverte par les données de base, ce qui appartient à la catégorie « Autres terres boisées » ou « Autres terres » dans le sens du FRA. Dans la mesure où le reste de la végétation est en majorité constituée des tourbières et des landes, il nous a semblé préférable de reclasser la superficie restante en « Autres terres » selon FRA. Il faut toutefois noter que les données de base ne comprennent pas les espaces boisés en régénération, ni les peuplements nains et rampants de sapin baumier. Donc la superficie forestière renseignée dans le tableau T1 est certainement sous-estimée. Toutefois la disparition de la reprise forestière n'apparaît pas non plus puisque les boisés sont dans l'ensemble mûres pour quelques années encore. Le problème se posera à l'issue de la révolution des classes d'âge adulte actuelles. L'apparition de zones enherbées est caractéristique du recul des bois. En effet, l'herbe prend le pas sur les zones de semis et empêche toute implantation de jeunes arbres de sapin baumier (abies balsamea).

2. Quelle est la superficie des forêts naturelles et plantées et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

2.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Espèce introduite naturalisée	Autre forêt naturellement régénérée où les espèces d'arbres sont, de façon prédominante, non indigènes, et qui ne nécessite pas d'intervention humaine pour se maintenir et se reproduire au cours du temps.
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant en-dehors de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).
Catégorie	Définition
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.
... dont d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
...dont naturalisée (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites.
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.
...dont d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.
... dont plantées (<i>sous-catégorie</i>)	Mangroves composées principalement d'arbres établis par plantation.

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	ONF international, 2004	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon révisées en 1986.Mission terrain 2004

2	Mission internationale Canada – France, 2008	Qualité de reprise forestière	2008	Scénarios de pression de chasse envisagés pour éviter la disparition de la forêt boréale de SPMLe rapport stigmatise la situation délabrée et appelle à un remède urgent pour la préserver.
3	Comparaison des superficies forestières 1952/2005	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

2.2.3 Données de base

Pour les superficies forestières, voir le chapitre 1.

Compte tenu de ses caractéristiques, l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon pourrait être classé, par référence aux domaines bioclimatiques de la forêt boréale québécoise, dans le domaine de « la sapinière à bouleau blanc ». Il est à noter que ce domaine bioclimatique se situe juste au dessus (au Nord) de la forêt mélangée.

La forêt boréale est composée de peuplements dont le développement peut être interrompu par diverses perturbations d'origine anthropique ou naturelle. On retrouve partout des traces anciennes d'exploitation du bois plus ou moins intensif selon les îles.

Il n'existe aucun reboisement.

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1

2.3 Analyse et traitement des données nationales

2.3.1 Ajustement

Pas de calibrage.

2.3.2 Estimation et prévision

Les superficies forestières du Tableau T1 sont utilisées pour renseigner ce tableau en considérant que l'ensemble des forêts est de type « autres forêts naturellement régénérée » selon FRA.





La disparition des espèces feuillues étant déjà opérée, le cerf de Virginie attaque les jeunes pousses de sapin baumier (*Abies balsamea*) dont la disparition est ainsi annoncée à terme. Seules les épinettes blanches réussissent à s'en tirer dans certains secteurs de l'archipel (côte W de Langlade) mais avec une implantation moindre en terme de densité..

2.3.3 Reclassement

Voir ci-dessus.

2.4 Données

Tableau 2a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt primaire	0	0	0	0	0
	Autre forêt naturellement régénérée	3.4	3.2	3	2.9	2.8
	... dont d'espèces introduites	0	0	0	0	0
	... dont naturalisée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A



	Forêt plantée	0	0	0	0	0
	... dont d'espèces introduites	0	0	0	0	0
TOTAL		3.40	3.20	3.00	2.90	2.80

Tableau 2b

Forêt primaire convertie en : (1000 hectares)								
1990-2000			2000-2010			2010-2015		
Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres	Autre régénération naturelle	Forêt plantée	Autres terres
N/A	0	N/A	N/A	0	N/A	N/A	0	N/A

Tableau 2c

Catégories de FRA 2015	Area (000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015
Mangroves (Forêt et ATB)	0	0	0	0	0
... dont plantées	0	0	0	0	0

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire	Tier 1	Tier 1
Autre forêt naturellement régénérée	Tier 1	Tier 1
Forêt plantée	Tier 1	Tier 1
Mangroves	Tier 1	Tier 1

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt primaire / Autres forêts naturellement régénérées / Forêt plantée	Niveau 3 : Sources des données: inventaire forestier national récent (remontant à <10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou données fournies par des organismes officiels ou un programme d'IFN répété et compatible Niveau 2 : Sources des données: carte à couverture complète/télédétection ou IFN ancien (remontant à > 10 ans) Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

2.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt primaire	N/A	N/A
Autres forêts naturellement régénérées	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.	La forêt naine ne semble pas avoir de problème de reprise végétative du fait d'un mode de reproduction essentiellement bas é sur du marcottage naturel. La forêt boréale > à 2m quant à elle est menacée par la dent du cerf de Virginie. Net recul et disparition progressive
Forêt plantée	N/A	N/A
Mangroves	N/A	N/A
Autres commentaires généraux au tableau		
N/A		

3. Quels sont les taux de matériel sur pied et de croissance des forêts et comment ont-ils changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

3.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut la tige à partir du sol jusqu'à un diamètre de 0 cm; à l'exception des branches.
Accroissement annuel net (AAN)	Volume annuel moyen d'accroissement brut dans la période de référence donnée moins celui de pertes naturelles de tous les arbres mesurés jusqu'à un diamètre minimal comme défini pour le « Matériel sur pied ».
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays
Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur de 30 cm.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	ONF international, 2004	Superficies forestières	2004	N/A
2	Mission internationale Canada – France, 2008	Qualité de reprise forestière	2008	N/A
3	Etude comparative 1952 / 2005, 2008	Superficies forestières	1952, 2005	N/A

4	Etude sur la capacité carbone de la forêt de SPM, ONFI 2010	N/A	2010	Imagerie satellitaire HD
---	---	-----	------	--------------------------

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

3.2.3 Données de base

Matériel sur pied	
Pas de données.	
<u>Pour info : Arbres et arbustes les plus fréquents de l'archipel (pas de données quantitatives de volumes)</u>	
<i>Arbres</i>	
Sapin baumier	Abies balsamea,
Epicéa noir	Picéa mariana,
Epicéa blanc	Picea glauca,
Bouleau blanc ou à papier	Betula papyrifera,
Sorbier d'Amérique	Sorbus americanus,
Sorbier décoratif	Sorbus decora,
Bouleau jaune	betula alleghaniensis,
Cerisier de Pennsylvanie	Prunus pensylvanica,
Cerisier de Virginie	Prunus virginiana,
Erable à épis	Acer spicatum,
Mélèze laricin	Larix laricina,
Saules	Salix sp. (7 espèces sur l'archipel plutôt rares et localisées),

Cet ordre est donné à titre indicatif. Néanmoins, il faut noter que le Sapin baumier est de loin l'espèce la plus fréquente sur l'archipel.

Arbustes

Amélanchiers	Amelanchier laevis et bartramiana,
Aulne crispé	Alnus crispa,
Bouleau nain	Betula pumila,
Cornouiller stolonifère	Cornus stolonifera,
Genévrier commun	Juniperus communis,
Genévrier horizontal	Juniperus horizontalis,
If du Canada	Taxus canadensis,
Némopanthe mucroné	Nemopanthus mucronata,
Viorne comestible	Viburnum edule,
Viorne cassinoïdes	Viburnum cassinoïdes,

3.3 Analyse et traitement des données nationales

3.3.1 Ajustement

1.3.2

3.3.2 Estimation et prévision

1.3.3

3.3.3 Reclassement

3.4 Données

Tableau 3a




Catégories de FRA 2015		Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Total matériel sur pied	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont conifères	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 3b

Catégories de FRA 2015 / Nom de l'espèce			Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)			
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005	2010
1ère	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
2ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
3ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
4ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
5ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
6ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
7ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
8ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
9ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
10ème	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Restante			N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			.00	.00	.00	.00

LES VALEURS PRÉÉTABLIES POUR LE MATÉRIEL SUR PIED CONCERNENT LES VALEURS DE SEUIL SUIVANTES (VOIR LE TABLEAU CI-DESSOUS)

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)	N/A	

Diamètre minimal (cm) de la cime pour calculer le matériel sur pied (Y)	N/A	
Diamètre minimal (cm) des branches incluses dans le matériel sur pied (W)	N/A	
Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	N/A	

VEUILLEZ NOTER QUE LA DÉFINITION DU MATÉRIEL SUR PIED A CHANGÉ ET DEVRAIT ÊTRE NOTIFIÉE COMME VOLUME SUR ECORCE DE TOUS LES ARBRES VIVANTS DE PLUS DE 10 CM DE DIAMÈTRE A HAUTEUR DE POITRINE (AU-DESSUS DES CONTREFORTS S'ILS SONT PLUS HAUTS). INCLUT LA TIGE A PARTIR DU SOL JUSQU'A UN DIAMÈTRE DE 0 CM ; A L'EXCEPTION DES BRANCHES.

Tableau 3c




Catégories de FRA 2015		Accroissement annuel net(m ³ par hectare et par an)				
		Forêt				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Accroissement annuel net	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont conifères	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont feuillus	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 3d











Catégories de FRA 2015		Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015
	Biomasse aérienne	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Biomasse souterraine	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

Tableau 3e

Catégories de FRA 2015		Carbone (Millions de tonnes métriques)									
		Forêt					Autres terres boisées (ATB)				
		1990	2000	2005	2010	2015	1990	2000	2005	2010	2015

	Carbone dans la biomasse aérienne	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans la biomasse souterraine	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	<i>Sous-total: Carbone dans la biomasse vivante</i>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans le bois mort	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans la litière	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	<i>Sous-total: Carbone dans le bois mort et la litière</i>	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Carbone dans le sol	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

Catégorie

Variable/catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	N/A	N/A
Accroissement annuel net	N/A	N/A
Biomasse aérienne	N/A	N/A
Biomasse souterraine	N/A	N/A
Bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse souterraine	N/A	N/A
Carbone dans le bois mort et dans la litière	Tier 3	Tier 3

Carbone dans le sol	N/A	N/A
---------------------	-----	-----

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Total matériel sur pied	Niveau 3: Sources des données: inventaire forestier national récent (< 10 ans) ou télédétection avec vérification au sol ou programme d'INF répétés compatibles (< 10 ans). Equations allométriques nationales Niveau 2: Sources des données: registres et statistiques, modélisations ou IFN anciens (> 10 ans) ou inventaire de terrain partiel Niveau 1: Autres sources de données	Niveau 3: Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Modèles de croissance nationaux Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1: Autre
Accroissement annuel net	Niveau 3: Equations allométriques nationales et modèle de croissance testés scientifiquement Niveau 2: Sélection d'équations allométriques et modèles de croissance aussi pertinents que possible br/ >Niveau 1: Autre	Niveau 3: Confirmation/ajustement des fonctions utilisées grâce à un travail scientifique Niveau 2: Travail d'examen réalisé pour identifier des fonctions de substitution Niveau 1: Autre
Biomasse	Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
<ul style="list-style-type: none"> • Carbone dans la biomasse aérienne • Carbone dans la biomasse Souterraine • Carbone dans le bois mort et dans la litière • Carbone dans le sol 	Niveau 3: Facteurs d'expansion de la biomasse propres au pays (nationaux ou sous-nationaux), ou autres études sur la biomasse nationales ou autrement pertinentes pour le pays Niveau 2: Application de facteurs d'expansion de la biomasse provenant d'autres pays ayant des conditions climatiques et types de forêts similaires Niveau 1: Facteurs d'expansion de la biomasse internationaux/régionaux appliqués par défaut	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

3.5 Commentaires

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied	N/A	N/A
Matériel sur pied des conifères et des feuillus	N/A	N/A
Composition du matériel sur pied	N/A	N/A
Accroissement annuel net	N/A	N/A
Biomasse aérienne	N/A	N/A

Biomasse souterraine	N/A	N/A
Bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse aérienne	N/A	N/A
Carbone dans la biomasse souterraine	N/A	N/A
Carbone dans le bois mort	N/A	N/A
Carbone dans la litière	N/A	N/A
Carbone dans le sol	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

L'ONF estime à 6.2T/Ha la teneur en Carbone. Toutefois cette estimation ne porte que sur les bois et litières, les sols étant essentiellement organiques (tourbières...).

4. Quelle est la situation de la production forestière et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

4.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Terme	Définition
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.
Produit forestier non ligneux (PFNL))	Biens obtenus des forêts qui sont des objets tangibles et physiques d'origine biologique autre que le bois.
Valeur commerciale des PFNL	Pour les besoins de ce tableau, la valeur est définie comme valeur commerciale marchande à la sortie de la forêt.
Catégorie	Définition
Forêt de production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.
Forêt à usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.
Extraction totale de bois	Le total des extractions de bois rond industriel et des extractions de bois de feu
... dont bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	ONF international, 2004	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon révisées en 1986.Mission terrain 2004
2	Mission internationale Canada – France, 2008	Qualité de reprise forestière	2008	Scénarios de pression de chasse envisagés pour éviter la disparition de la forêt boréale de SPMLe rapport stigmatise la situation délabrée et appelle à un remède urgent pour la préserver.

3	Etude comparative 1952 / 2005, 2008	Superficies forestières	1952, 2005	Exploitation des photos aériennes IGN de 1952 et 2005. Référence étude André Lartiges de 1997 « Etude de la pression des herbivores sur la flore de Saint Pierre et miquelon »
4	N/A	N/A	N/A	N/A

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

4.2.3 Données de base

Il existe des prélèvements de bois soumis à autorisation préalable (bois mort, piquets, pieux et sapins de Noël). Il existe également des activités de cueillette (baies, fruits) et de chasse.

En 2005, le plan de gestion élaboré par l'ONF international a été mis en place (voir tableau ci-dessous).

SERIE	OBJECTIF	SURFACE (ha)	Localisation principale
I	Série d'intérêt cynégétique et de protection des sols	1 599,90	Langlade
II	Série d'intérêt cynégétique et de protection des paysages	710,81	Miquelon
III	Série d'intérêt sylvicole	391,11	Langlade : Bouillée de Cuquemel (213,31 ha) Miquelon : Bouillée de Mirande (177,80 ha)

IV	Série de protection des paysages et des eaux	294,35	St-Pierre
----	--	--------	-----------

Toutefois en 2008 cette gestion a cédé la place à une coupe libre sous condition d'autorisation pour des bois morts uniquement sur l'ensemble des bois de l'archipel.

4.3 Analyse et traitement des données nationales

4.3.1 Ajustement

Pas de calibrage

4.3.2 Estimation et prévision

<p>Pour les superficies forestières de 1990 et 2000 (voir le tableau 1a), elles sont considérées comme étant de protection et de conservation (avant la mise en place du plan de gestion en cours 2005-2019).</p> <p>Pour 2005 et 2010, les données issues des différentes séries I, II, III et IV (voir données de base ci-dessus) sont utilisées (voir le reclassement ci-dessous). Elles couvrent l'ensemble de la superficie forestière. De plus, l'ensemble des forêts est également voué à l'accueil du public, soit à vocation de services sociaux.</p>
--

4.3.3 Reclassement

<p><i>1990 et 2000 (avant la mise en place du nouveau plan de gestion forestière) :</i></p> <p>Toute la superficie forestière est 100% à usages multiples dans la mesure où elle est à la fois vouée à la conservation de la biodiversité et à la protection des Eaux et des sols.</p> <p><i>2005 et 2010 (après la mise en place du nouveau plan de gestion forestière) :</i></p> <p>100% des forêts sont à usages multiples (fonction principale) avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La série d'intérêt cynégétique et de protection des sols ayant à la fois une fonction de protection des sols et eaux et une fonction de production (chasse).

- La série de d'intérêt cynégétique et de protection des paysages ayant à la fois une fonction de production (chasse) et une fonction de services sociaux (protection des paysages).

- La série de protection des paysages et des eaux ayant à la fois une fonction de protection des sols et eaux et une fonction de services sociaux (protection des paysages)

Ainsi :

- Superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « Production » =

100% Série I + 100% Série II + 100% Série III

- Superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « Protection des eaux et des sols » =

100% Série I + 100% Série II + 100% Série IV

- Superficie totale à laquelle est assignée la fonction de « Conservation de la biodiversité » =

100% Série II + 100% Série IV

- Superficie « Services sociaux »=100% des forêts

4.4 Données

Tableau 4a



Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Forêt de production	0	0	0	0	0
	Forêt à usages multiples	3.4	3.2	3	2.9	2.8

Tableau 4b

Place	Nom du produit	Espèce principale	Valeur commerciale des PFNL extraits en 2010 (Valeur 1000 monnaie locale)	Catégorie de PFNL
1ère	N/A	N/A	N/A	N/A
2ème	N/A	N/A	N/A	N/A
3ème	N/A	N/A	N/A	N/A
4ème	N/A	N/A	N/A	N/A
5ème	N/A	N/A	N/A	N/A

6ème	N/A	N/A	N/A	N/A
7ème	N/A	N/A	N/A	N/A
8ème	N/A	N/A	N/A	N/A
9ème	N/A	N/A	N/A	N/A
10ème	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL			.00	

2010	
Nom de la monnaie locale	Euro

Catégorie
Produits végétaux/matière première
Aliments
Fourrage
Matière première pour la préparation de médicaments et de produits aromatiques
Matière première pour la préparation de colorants et teintures
Matière première pour la fabrication d'ustensiles, d'objets d'artisanat et pour la construction
Plantes ornementales
Exsudats
Autres produits végétaux
Produits animaux/ Matière première
Animaux vivants
Cuir, peaux et trophées
Miel sauvage et cire d'abeille
Viande de brousse
Matière première pour la préparation de médicaments
Matière première pour la préparation de colorants
Autres produits animaux comestibles

Autres produits animaux non comestibles

Tableau 4c Données de FAOSTAT

Année	Catégories de FRA 2015 (1000 m3 sous écorce)	
	Extraction totale de bois	... dont bois de feu
1990	0	0
1991	0	0
1992	0	0
1993	0	0
1994	0	0
1995	0	0
1996	0	0
1997	0	0
1998	0	0
1999	0	0
2000	0	0
2001	0	0
2002	0	0
2003	0	0
2004	0	0
2005	0.6	0.6
2006	0.6	0.6
2007	0.6	0.6
2008	0.6	0.6
2009	0.6	0.6
2010	0.6	0.6
2011	0.6	0.6

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production	Tier 2	Tier 2
Forêt à usages multiples	Tier 2	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Forêt de production Forêt à usages multiples	Niveau 3: cartes forestières nationales actualisés, soumises à des vérifications de terrain et comprenant les fonctions	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

4.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt de production	N/A	N/A
Forêt à usages multiples	La randonnée, tant à cheval qu'à pied, couplée avec la chasse et les fonctions de protection du milieu et des biocénoses se déroulent sur l'ensemble de la surface en bois.	L'extension des zones urbanisées et le changement de culture qui l'accompagne provoquent une diminution des surfaces de loisirs notamment sur SP.
Extraction totale de bois	L'extraction totale est répartie sur l'ensemble de la surface boisée accessible et s'apparente plus à une coupe d'entretien.	N/A
Valeur commerciale des PFNL	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

5. Quelle est la superficie forestière affectée à la protection des sols et de l'eau et aux services écosystémiques?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

5.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière désignée ou gérée pour la protection du sol et de l'eau.
... dont la production d'eau propre (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la production d'eau, où la plupart des utilisations humaines sont exclues ou fortement modifiées pour protéger la qualité de l'eau.
... dont la stabilisation des côtes (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la stabilisation des côtes.
... dont la lutte contre la désertification (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la lutte contre la désertification
... dont la maîtrise des avalanches (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation (<i>sous-catégorie</i>) (<i>sub-category</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour prévenir le développement ou l'impact des avalanches sur les vies humaines, les biens ou les infrastructures.
... dont d'autres fonctions (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres fonctions de protection.
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Superficie forestière désignée ou gérée pour des services écosystémiques choisis ou des valeurs spirituelles ou culturelles.
... dont la récréation publique (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour la récréation publique.
... dont le stockage ou le piégeage du carbone (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour le stockage ou le piégeage du carbone.
... dont des services spirituels ou culturels (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour des services spirituels ou culturels
... dont d'autres fonctions (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière principalement désignée ou gérée pour d'autres services écosystémiques.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

5.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

5.2.3 Données de base

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1

5.3 Analyse et traitement des données nationales








5.3.1 Ajustement

5.3.2 Estimation et prévision

5.3.3 Reclassement

5.4 Données

Tableau 5a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)				
		1990	2000	2005	2010	2015
	Protection du sol et de l'eau	3.4	3.2	3	2.9	2.8
	... dont la production d'eau propre	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la stabilisation des côtes	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la lutte contre la désertification	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la maîtrise des avalanches	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont l'érosion, la protection contre les inondations ou la réduction des risques d'inondation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont d'autres (veuillez spécifier sous forme de commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Autre

N/A

Tableau 5b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015

Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A	N/A	N/A	2.8
...dont la récréation publique	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont le stockage ou piégeage du carbone	N/A	N/A	N/A	N/A	2.8
... dont des services spirituels ou culturels	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
... dont d'autres (veuillez spécifier dans des commentaires au-dessous du tableau)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Protection du sol et de l'eau	Tier 1	Tier 1
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	Tier 1	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Protection du sol et de l'eau	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations ou de la législation relatives à la protection des sols et de l'eau. Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs culturelles ou spirituelles • Récréation publique • Services spirituels ou culturels • Autre 	Niveau 3: Données hautement fiables tirées soit d'enquêtes de sondage de forte intensité ou de données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés des réglementations Niveau 2: Approches axées sur des enquêtes de sondage à basse intensité ou incomplètes ou d'études qui fournissent des données pour des domaines particuliers qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à une analyse statistique. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

5.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Protection du sol et de l'eau	Les sols étant strictement végétaux (tourbières) et à fortiori en pente, on peut et doit considérer que tous les sols ont un rôle essentiel dans la protection du sol et de l'eau.	Disparition de forêt = paludification
Production d'eau propre	N/A	N/A
Stabilisation des côtes	N/A	Nombreux départ de plaques en pente
Lutte contre la désertification	N/A	N/A
Maîtrise des avalanches	N/A	N/A
Érosion, protection contre les inondations ou réduction du risqué d'inondation	N/A	N/A
Autres fonctions de protection	N/A	N/A
Services écosystémiques, valeurs culturelles ou spirituelles	N/A	N/A
Récréation publique	N/A	N/A
Stockage ou piégeage du carbone	N/A	6,2T/ha
Services spirituels ou culturels	N/A	N/A
Autres services écosystémiques	N/A	Puits carbone ; humidité, fixation de sols,

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

6. Quelle est la superficie forestière protégée et affectée à la conservation de la biodiversité et comment a-t-elle changé au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

6.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont été établies.

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	ONF international, 2004	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon révisées en 1986.Mission terrain 2004
2	Mission internationale Canada – France, 2008	Qualité de reprise forestière	2008	Scénarios de pression de chasse envisagés pour éviter la disparition de la forêt boréale de SPMLLe rapport stigmatise la situation délabrée et appelle à un remède urgent pour la préserver.
3	Etude comparative 1952 / 2005, 2008	Superficies forestières	1952, 2005	Exploitation des photos aériennes IGN de 1952 et 2005. Référence étude André Lartiges de 1997 « Etude de la pression des herbivores sur la flore de Saint Pierre et miquelon »
4	N/A	N/A	N/A	N/A

6.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

6.2.3 Données de base

Voir 4.2.3.

1.3 Analyse et traitement des données nationales

6.3 Analyse et traitement des données nationales

6.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1.

1.3.2

6.3.2 Estimation et prévision

Voir 4.3.2.

1.3.3



6.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

6.4 Données

Tableau 6

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)				
	1990	2000	2005	2010	2015

	Conservation de la biodiversité	0	0	0	0	0
	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	0	0	0	0	0

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Conservation de la biodiversité	Tier 1	Tier 2
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Tier 1	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
<ul style="list-style-type: none"> Conservation de la biodiversité Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées 	Niveau 3: Données obtenues d'organismes nationaux ou étatiques chargés de la conservation et des aires protégées ou de la législation relative à la protection des aires. Niveau 2: Études qui fournissent des données pour des zones particulières qui sont extrapolées à des estimations au niveau national grâce à l'analyse statistique Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

6.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Conservation de la biodiversité	Du fait des contextes géophysique, pédologique et écologique l'ensemble des bois de l'archipel remplit ce rôle.	Les études sur la prolifération du cerf de Virginie attestent d'une perte de biodiversité généralisée. D'ores et déjà le constat de la disparition des espèces les plus remarquables peut être fait (ex : taxus canadensis sur Langlade et Miquelon)
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

7. Quelle est la superficie forestière infestée par des espèces ligneuses envahissantes?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

7.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Espèce envahissante	Espèce non indigène pour un écosystème déterminé dont l'introduction et la propagation occasionne, ou est susceptible d'occasionner, des dommages socioculturels, économiques ou environnementaux, ou qui peut nuire à la santé humaine.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

7.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Espèce envahissante	Espèces introduites à des fins cynégétiques mal gérées et qui menacent la pérennité de la forêt. Cas du cerf de Virginie et du lièvre variable. Espèces végétales opportunistes (senecio, jacobae, Centaurea centaurium L. ...)
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

7.2.3 Données de base

Références : ONF international, 2004 et Mission internationale Canada – France, 2008 ; Mission expertise internationale 2008 ; Suivi abrutissement 2010, 2011, 2012, ONCFS.

La forêt boréale est composée de peuplements dont le développement peut être interrompu par diverses perturbations d'origine anthropiques ou naturelles. La récolte forestière mise à part, les principales perturbations qui affectent et modèlent la forêt boréale sont :

- Les incendies,
- Les épidémies d'insectes,
- Les chablis.

Alors que tous les stades de développement des peuplements peuvent être exposés aux incendies, les épidémies d'insectes et les chablis concentrent surtout leur action dans les peuplements matures.

L'état de santé des boisés de l'archipel a été évalué en analysant l'état de trois strates de l'écosystème forestier :

1. la régénération basse de moins de 50 cm de hauteur, soit celle plus basse que les fougères et graminées
2. la régénération haute, soit celle que l'on estime en mesure de supporter la compétition des herbacés et qui est moins sensible aux abrouissements
3. la canopée constituée par les arbres matures.

Constats

Un gradient de dégradation de la régénération

Nous avons constaté un déficit inquiétant de régénération de la forêt sur l'archipel pris dans son ensemble. Pour exprimer ce déficit, nous proposons un gradient d'altération de la régénération des arbres suite à la pression d'abrouissement chronique imposé par les herbivores vertébrés. Ce gradient se décline en cinq niveaux décroissants en termes de dégradation :

Niveau 1. Réduction de la reproduction et disparition des plantes à fleurs

Les premiers impacts des herbivores sur la flore sont habituellement observés sur les plantes à fleurs (dicotylédones), notamment sur la production d'inflorescences et de fructifications par ces dernières. En effet, les plantes à fleur contribuent pour une part importante au régime alimentaire estival des cerfs et des lièvres. Par exemple l'épilobe à feuilles étroites (*Epilobium angustifolium*) et la maïanthème du Canada (*Maianthemum canadense*) sont affectés par le broutement des cerfs en période estivale. En général, le lièvre consomme moins de plantes à fleur mais utilise le cornouiller du Canada (*Cornus canadensis*) et l'épilobe au printemps. Sous

de forte pression d'abrutissement, la reproduction sexuée des plantes à fleur consommées par les herbivores peut être compromise.

Certaines plantes peu tolérantes/résistantes aux herbivores risquent de disparaître suite à une pression d'abrutissement chronique à long terme. Cependant celles qui possèdent des mécanismes de reproduction asexuée arrivent à se maintenir. Sur l'île d'Anticosti, Tremblay et al. ont démontré une récupération exponentielle du nombre d'inflorescences et de fructifications suite à une réduction expérimentale de la densité de cerfs.

Réversibilité- La réversibilité de ce niveau, comme celle des niveaux 2, 3, 4 et 5 est dépendante de la période de temps depuis laquelle une pression d'abrutissement chronique est exercée sur les plantes. Plusieurs espèces de plantes à fleurs bénéficient d'une banque de graine longévive dans le sol qui leur permet de répondre lorsque la pression d'abrutissement se relâche ou sont en mesure de se reproduire de façon végétative. Les plantes qui ne possèdent pas ces mécanismes de persistance sont les plus susceptibles de disparaître. La période à laquelle nous avons visité l'archipel (début mai 2008) ne nous permet pas de conclure sur cette éventualité.

Niveau 2. Disparition de la régénération haute des arbustes et arbres feuillus

Lorsque la pression des herbivores se fait plus forte et plus longue, c'est au tour de la régénération des arbustes et arbres feuillus d'être compromise. Des plantules et des jeunes plants fortement abrutis demeurent présents au ras du sol mais on note une absence totale ou quasi-totale de jeunes semis ayant échappé aux herbivores. À l'île d'Anticosti, plusieurs espèces d'arbustes indigènes tels le cornouiller stolonifère (*Cornus stolonifera*), l'érable à épis (*Acer spicatum*), le noisetier à long bec (*Corylus cornuta*) et le viorne comestible (*Viburnum edule*) ont été pratiquement éliminés depuis l'introduction du cerf de Virginie. De même, la régénération des arbres à feuilles comme le bouleau à papier est compromise par la pression du gibier.

Dans plusieurs boisements, des tiges d'arbustes feuillus sont encore présentes mais elles sont dans un état de sénescence avancé. C'est le cas notamment du viorne qui se régénère végétativement par l'émission de rejets de souches qui remplacent les tiges sénescentes. Puisque ces rejets sont systématiquement broutés par les cerfs et les lièvres, les vieilles tiges utilisent l'énergie de la plante pour se maintenir jusqu'à ce qu'elles cèdent sous leur propre poids. Leurs branches redeviennent alors disponibles pour les cerfs et les lièvres. A moyen terme, cela contribue à l'alimentation du gibier mais à long terme la qualité de l'habitat, au niveau de la disponibilité de la nourriture, est réduite.

Réversibilité- Les arbres et arbustes feuillus, notamment le bouleau, sont relativement tolérants à l'abrutissement en période hivernale puisqu'ils sont en mesure de compenser pour les tissus perdus. La persistance de petits plants, bien que sévèrement abrutis, et d'arbres semenciers permet d'espérer une reprise à la suite d'une réduction de la pression d'abrutissement. Comme les plantes à fleurs, certaines espèces

d'arbustes possèdent elles aussi une banque de graines dormantes dans le sol. Une fois ces opportunités épuisées, le rétablissement des arbustes et arbres feuillus est compromis à long terme.

Niveau 3. Disparition de la régénération haute de sapin

La tolérance à l'ombre et la présence d'une banque de régénération préétablie sous le couvert des arbres constituent des stratégies qui favorisent l'équilibre structurel de ces peuplements où les conditions favorables au recrutement ne se présentent pas fréquemment comme les sapinières (Greene et al. 1999). En contrepartie, ces adaptations rendent ces forêts plus sensibles à subir des changements de composition dramatique suite à des perturbations, comme les feux et le broutement sélectif, qui entraîne la mortalité des semis (Noy-Meir 1981). La banque de semis préétablie étant à la base de la stratégie de régénération des sapinières hautes, on comprend que l'éradication de la régénération de sapin par les herbivores compromet fortement la persistance de ces forêts dans le paysage.

Avec la disparition de la régénération haute en sapin et des sapinières matures, c'est non seulement la principale composante du régime alimentaire hivernal des cerfs qui disparaît mais aussi le couvert forestier qui leur sert d'abris. Un habitat hivernal de bonne qualité pour le cerf de Virginie devrait en effet comprendre un entremêlement de peuplement d'abris (surtout offert par les conifères dont le sapin) et de nourriture (principalement des arbres et arbustes feuillus). Dans les régions les plus nordiques de son aire de répartition, les sapinières offrent au cerf de Virginie une combinaison d'abris et de nourriture suffisante pour assurer leur survie en absence de prédateurs naturels. Pour les lièvres, la perte de la régénération haute de sapin constitue une perte d'abris.

Réversibilité– Malgré la disparition de la régénération haute du sapin baumier, une réduction de la pression d'abrutissement dans les premières années qui suivent l'ouverture de la canopée, c'est-à-dire avant l'envahissement par les herbacées et les fougères (voir niveau 6), pourrait permettre la reprise de la sapinière. En effet, on retrouve généralement une banque de très petit semis (moins de 10 cm) sans ramifications qui sont peu visibles et donc peu consommés par les herbivores. La survie de ces semis après l'ouverture de la canopée est dépendante d'une réduction de l'abondance des herbivores pendant une période de temps suffisante pour permettre au semis d'échapper à la dent du gibier.

Niveau 4. Conversion en pessières blanches ouvertes

Le broutement sélectif du sapin baumier et des arbres feuillus confère un avantage compétitif apparent à l'épinette blanche, une espèce beaucoup moins préférée, du moins par le cerf de Virginie. Ceci en raison d'une plus grande abondance en fibre et en tannins condensés. Dans ces conditions, une pression d'abrutissement soutenue pendant une longue période suivie par la mortalité des sapinières matures risque de convertir les sapinières en pessières blanches. Lorsque la régénération préétablie d'épinette blanche est suffisamment

abondante, comme à l'île d'Anticosti avant l'avènement de l'exploitation industrielle des forêts, on retrouve des pessières blanches denses avec peu de végétation sous le couvert des arbres. Dans les conditions de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon où l'épinette blanche est relativement rare, on retrouve plutôt des pessières blanches éparpillées avec un fort recouvrement d'herbacées entre les arbres. Ces conditions sont apparemment favorisées par le passé agricole de certains sites comme la ferme de Couillette.

Les pessières blanches, même relativement fermées, offrent un piètre habitat hivernal pour le cerf de Virginie.

Réversibilité– La réversibilité de ce niveau est compromise par le recouvrement des graminées qui réduisent la qualité des sites de germination tant pour le sapin que pour l'épinette blanche. Qui plus est, l'épinette blanche se régénère généralement mal sous son propre couvert. Elle requiert des sites de germination particuliers, notamment des débris ligneux.

Niveau 5. Conversion en landes herbacées

En absence de régénération préétablie d'épinette blanche, nous observons un envahissement par les graminées ou par les fougères comme l'osmonde cannelle. Ces espèces sont respectivement résistantes et tolérantes au broutement. Ceci leur confère un avantage compétitif apparent en présence d'herbivores. Les plantes tolérantes peuvent subir la dent du gibier tout en conservant sensiblement les mêmes taux de survie ou de croissance alors que les plantes résistantes possèdent des mécanismes de défenses chimiques (composés métaboliques secondaires) ou physiques (épines) qui réduisent leur consommation par les herbivores. Ces espèces entravent la croissance des semis de conifères par l'accumulation de matière organique dans la litière qui isole la surface du sol, entraînant ainsi une chute de la température. Les fougères réduisent les radiations solaires au niveau du sol et nuisent ainsi à la germination et à l'établissement initial des semis d'autres plantes.

Les landes herbacées n'offrant pas de couvert et peu de nourriture en hiver, la conversion vers ce type de milieu constitue une perte nette d'habitat pour les herbivores. Les graminées sont consommées par le cerf de Virginie au début du printemps lorsque les jeunes poussent vertes et succulentes apparaissent. Toutefois elles perdent rapidement de l'intérêt pour le cerf (contrairement à d'autres espèces de cervidés, aux bovins et aux équidés) à cause de l'accumulation de fibres dans leurs tissus.

Réversibilité– À ce niveau, on peut craindre que la diminution de la pression d'abrutissement ne soit pas suffisante pour permettre le retour vers un niveau d'altération moindre. En effet, la capacité de récupération des écosystèmes forestiers suite à la présence d'herbivores pendant de longues périodes de temps n'est pas nécessairement l'inverse du gradient d'altération. Des interventions additionnelles comme la préparation des sols et la plantation risquent d'être nécessaires en combinaison avec la réduction de l'abondance des herbivores si on vise un objectif de rétablissement des forêts.

Diagnostic des relations milieux boisés - gibier

Sapinière haute :

Leur intégrité est menacée à relativement brève échéance car :

Très sérieux problème de régénération en de très nombreux endroits.

Régénération non assurée dans les taches de forte mortalité des boisés avec des arbres en fin de vie.

Traces d'abrouissement très présentes identifiant le gibier comme la cause de l'absence de régénération bien établie (mais la banque de semis - 2 à 3 cm de hauteur et donc souvent inaccessible à la dent des cerfs - existe souvent)

Cependant existence de sites en voie de conversion en landes herbacées suite à la prolifération des graminées et des fougères

Lièvre et cerfs provoquent des effets cumulés ; l'absence de cerfs à St-Pierre entraîne un impact moins sévère sur le sapin.

Un patron généralisé se dégage de nos visites dans ces écosystèmes. Malgré une grande variabilité dans le couvert et la régénération haute, nous avons constaté que l'ensemble des sapinières hautes à bouleau visitées se trouvait au **niveau 3 de dégradation**, c'est-à-dire se caractérise par la disparition de la haute régénération des feuillus et du sapin. Les peuplements visités à la Grande Bouillée et à l'Anse aux Soldats comptaient également de grandes trouées de mortalités **au stade 6** de conversion en landes à herbacées. Dans les quelques rares endroits où l'épinette blanche était présente, tel qu'à la ferme Couillette et devant le Cap à la Vierge, des pessières blanches ouvertes sont en voie d'établissement.

En somme, l'intégrité écologique des sapinières hautes à bouleau est menacée par l'abrouissement de la régénération des jeunes arbres. La situation est d'autant plus préoccupante que le couvert arborescent a subi une forte mortalité au cours de la dernière décennie, mortalité dont les causes ne sont pas toujours identifiées.

Ceci dit, nos observations nous portent à croire que les herbivores n'ont pas encore entraîné les sapinières hors de leur marge de variabilité naturelle, sauf dans les sites envahis par la végétation herbacée qui bloque la germination des arbres.

Sapinière basse

Situation intermédiaire entre la sapinière haute et naine : impact sur les semis aussi sévère que dans les sapinières hautes mais compensation possible par régénération végétative. Lorsque cette compensation n'est pas possible la régénération n'est plus assurée.

L'état de santé des boisés est nettement meilleur dans les sapinières basses. La régénération haute y est souvent présente. Par contre la régénération haute des espèces feuillues est généralement absente ou sévèrement aboutie.
Le curseur est au stade 2 .

Au Cap, en plus de l'abrouissement des feuillus habituellement recherchés par le lièvre et le cerf, l'aulne est également abrouiti par le lièvre. De plus, la régénération haute et basse est consommée par le cerf en été plaçant ces boisés ***au stade de dégradation 3 .***

Sapinière naine

L'intégrité ne semble pas menacée à court ou moyen terme (le mode de régénération végétative semble fonctionnel)

Impacts marqués du lièvre sur les feuillus

Aulnes broutés alors que non préférés

Impacts sur la ressource en bleuets (effets sur le potentiel de réintroduction du Lagopède ?)

Diagnostic sur l'état du couvert forestier

Force est de constater que le couvert arborescent de l'archipel a subi des perturbations naturelles importantes au cours de la dernière décennie entraînant une mortalité significative des arbres. Ceci est particulièrement apparent dans les sapinières hautes et basses. Suivant l'inventaire de Valièrgue, seulement 25% des sapinières hautes ne montrent pas de signes de dépérissement, 25% des sapinières sont dépériscentes avec plus de 20% du couvert affecté et 50% dépériscentes avec moins de 20% du couvert affecté. Il y a plusieurs causes à cette mortalité. Mais le fait que le renouvellement de ces boisés soit souvent compromis par l'abrouissement de la haute régénération, n'améliore certes pas la situation.

Diprion du sapin

Le diprion du sapin a été l'une des causes importantes de mortalité du couvert forestier, particulièrement sur l'île St-Pierre. C'est le résultat d'une épidémie dont la gravité et l'étendue étaient sans précédents à Terre-Neuve. L'infestation y sévit d'ailleurs encore. Par contre, le niveau de mortalité qu'a connu l'archipel représente une situation particulière par rapport au Canada. Dans ce pays, rares sont les situations où une infestation, même sévère et prolongée, entraîne la mort des arbres. Les conditions difficiles de croissance (sols pauvres, effets du vent) pourraient expliquer la vulnérabilité des boisés de l'archipel. Le diprion s'attaque principalement aux

sapinières jeunes ou d'âge moyen où la densité est moyenne à faible. Par ailleurs, comme ce diprion sévit souvent en association avec d'autres insectes, dont la tordeuse à tête noire, le puceron lanigère et la tordeuse des bourgeons de l'épinette, il y a lieu de s'interroger sur la présence passée ou actuelle de ces autres insectes.

Un suivi entre 2000 et 2005 a été réalisé afin de connaître le degré d'avancée de l'invasion. Environ 500 et 100 ha de forêt sont infectés respectivement en 2000 et 2005

Le ravageur est actuellement entré en période de « latence ».

Vagues de mortalité (Fir waves)

Les îles de Miquelon et de Langlade se distinguent par l'abondance de sapinières présentant des vagues de mortalité, un phénomène relativement rare dans le reste du domaine de la sapinière boréale. Les sapinières régénérées en vagues se caractérisent par des bandes « mouvantes », avec des arbres matures d'un côté et de la forêt en régénération de l'autre. On les retrouve dans des conditions fortement influencées par les vents, soit dans les sapinières côtières soit dans les sapinières subalpines. Ce sont les fameux *fir waves*.

Le phénomène de mortalité en vague s'explique par un dépérissement progressif et synchrone d'une ligne d'arbres exposés au vent. Cette mortalité est le résultat de l'abrasion de la cime des arbres par l'action combinée du givre et du vent entraînant un dépérissement puis la mort des arbres adultes. Les « vagues » consistent normalement en des bandes répétées de mortalité qui progressent lentement à travers le peuplement suivant la direction des vents dominants et qui sont suivies de lignes de régénération et de maturation. A Terre-Neuve, ces vagues ont un espacement de 100-150 m et se déplacent suivant un cycle de 55 ans.

Ce qui est alarmant dans l'archipel c'est que le mécanisme de régénération semble être en panne dans plus d'un peuplement. Alors que le phénomène est toujours décrit comme un processus cyclique de mort et de régénération, plusieurs vagues de mortalité de l'archipel se démarquent malheureusement par l'absence de régénération.

Trouées de mortalité

De nombreuses trouées de mortalité ont été observées dans les sapinières hautes de Miquelon et de Langlade (Grande Bouillée, Cuquemel, Anse aux Soldats). Par contre, l'origine de cette mortalité demeure inconnue des gestionnaires. Ni le diprion du sapin, ni le chablis ne semblent être en cause. Comme plusieurs sapinières sont maintenant âgées (> 80 ans), suite à la réduction de la coupe au tournant des années 1950, la sénescence pourrait y jouer un rôle. Toutefois, les trouées de mortalité observées sur l'archipel diffèrent de celles généralement observées dans les vieilles sapinières du Québec. Elles sont de loin beaucoup plus grandes. En Gaspésie, les trouées associées à la sénescence ont généralement moins de 200m² et sont formées d'au plus 10 tiges mortes. Sur l'archipel, d'autres facteurs sont en cause outre la sénescence.

Stress côtiers

Le recul de la forêt a été observé dans certains sites côtiers, dont le Cap-au-Renard. La mortalité observée dans cette sapinière basse en bord de mer pourrait s'expliquer par l'effet combiné du vent et des embruns entraînant une dessiccation des arbres.

Diagnostic sur la coupe de bois

L'état de dégradation relative des boisés de l'archipel, associé d'une part à la forte mortalité dans le couvert arborescent, et d'autre part, à l'abrutissement de la régénération, milite pour la plus grande prudence en matière de coupes. Si la conservation des surfaces forestières est l'un des objectifs retenus pour le plan de gestion forestière, il ne faut pas que l'exploitation de la forêt vienne accélérer le processus de régression de couvert forestier actuellement en cours. Tant que le processus normal de régénération de la sapinière est entravé par les hauts niveaux d'abrutissement, la coupe d'arbres en santé constituera toujours un risque.

Arbres morts

Il n'y a pas de contre-indications à la récupération d'arbres morts dans les zones à forte mortalité à la condition que la régénération soit protégée des dommages occasionnés par la coupe. Le maintien sur pied d'une certaine quantité de chicots dans les secteurs de coupe, comme il est actuellement préconisé par la DAF pour fins de conservation de la biodiversité, est une mesure à maintenir.

Arbres moribonds

La coupe d'arbres moribonds, c'est-à-dire des arbres présentant des signes de dépérissement sévère, est plus problématique. Prédire la mortalité d'un arbre présente toujours une part d'incertitude. Les interprétations divergentes quant à l'état de santé réel des arbres moribonds sont d'ailleurs au centre des débats sur la coupe de bois dans l'archipel.

Devant l'état critique des boisés de l'archipel et l'abondance de bois mort, la prudence serait de mise. Il est suggéré de limiter fortement les coupes d'arbres moribonds et de les rendre strictement conditionnelles à l'existence de régénération de sapin bien établie en quantité (+ de 30 cm).

Arbres verts

Il est suggéré d'éviter les coupes d'arbres verts car elles accélèrent le processus de régression forestière. Elles peuvent également favoriser la mise en place des stades de blocage d'installation des semis du fait de la prolifération des fougères et graminées là où la régénération est abrutie. Même la présence d'une haute régénération abondante ne garantit pas le remplacement des arbres coupés, puisqu'elle demeure vulnérable au cerf jusqu'à une hauteur de 3 mètres.

L'importance des prélèvements

Dans le cas de coupes de récupération, le niveau des prélèvements potentiels dépend pour l'essentiel du volume d'arbres morts encore utilisables. Cette information n'est pas actuellement disponible. Il n'est pas question dans ce cas d'établir un niveau de coupe à rendement soutenu.

Si l'on pense récolter dans des peuplements verts, il est recommandé d'évaluer le niveau de récolte à rendement soutenu sur la base d'un accroissement annuel moyen ne dépassant pas 0,5 m³/ha/année. Cet accroissement serait à valider à l'aide d'études de croissance. Au Québec, l'accroissement moyen annuel pour la forêt boréale est de l'ordre de 1 m³/ha/an et cela pour des peuplements atteignant des hauteurs de l'ordre de 12 à 15 mètres, ce qui est loin d'être le cas sur l'archipel.

Dimension et structure des coupes

Il a été préconisé par Valiergue de traiter les sapinières de l'archipel en futaie irrégulière par parquet, c'est-à-dire par trouées de l'ordre de 5000 m². Bien que cette dimension soit encore dans l'éventail de variabilité des perturbations naturelles, dans la sapinière vierge de la Gaspésie (Québec), les trouées naturelles dans les futaies irrégulières sont plutôt de l'ordre de 250 m². Un jardinage par pied d'arbres ou par bouquet semble alors un traitement plus naturel. Le choix de plus petites assiettes de coupe nous semble également répondre à des préoccupations d'acceptabilité sociale. Le guide de 2 longueurs d'arbres pour fixer la dimension des trouées dans un régime de jardinage est souvent utilisé pour la sapinière. De plus, pour minimiser les risques de chablis, toujours présents lors d'éclaircies effectuées dans des peuplements matures, le taux de prélèvement ne devrait pas dépasser 30% du volume sur pied ou de la surface terrière.

Dépressage et vulnérabilité au diprion

Valiergue propose de réaliser des dépressages dans les jeunes peuplements de moins de 4 mètres de hauteur. Toutefois, les travaux récents de recherche réalisés à Terre-Neuve démontrent que la diminution de la densité des jeunes peuplements peut augmenter les populations de diprion du sapin. Comme cette épidémie a encore cours à Terre-Neuve, nous ne recommandons pas de procéder à des dépressages à ce moment.

Examen de différentes stratégies possibles de gestion du gibier et de leurs conséquences

Nous proposons plusieurs stratégies de gestion des populations de cerfs et de lièvres en insistant sur leurs conséquences prévisibles sur les écosystèmes :

1 – Maintien de la pression de chasse actuelle

- La ressource forestière est fortement compromise à court terme par rapport au fort impact actuel des herbivores sur la régénération forestière

- La ressource gibier n'est pas compromise à court terme, mais incertaine à long terme. Dans la mesure où la densité en cerfs et lièvres est maintenue au niveau actuel, le niveau des prélèvements potentiels ne sera pas modifié à court terme (2 à 3 années). Par contre les effets à long terme devraient être ceux que l'on peut rencontrer en situation de densité dépendance, c'est-à-dire diminution de la performance de la population. Cette diminution de la performance se traduira par la réduction du succès reproducteur, de la survie et des conditions physiques des animaux entraînant une chute des effectifs.

- La pérennité ou abondance de la flore et de la faune autochtone est compromise ; à l'image des études réalisées en Colombie Britannique (cf. paragraphes précédents) le processus de réduction et de disparition de certaines espèces autochtones semble bien engagé.

- La pérennité de la ressource paysagère et touristique correspond à une appréciation subjective, mais à ne pas négliger.

2 – Diminution contrôlée des populations de gibier par une augmentation modérée de la pression de chasse

- La pérennité de la ressource forestière resterait compromise à moyen terme.

- La pérennité de la ressource gibier n'est pas compromise à court ou moyen terme, mais incertaine à long terme. La situation décrite dans le scénario précédent reste envisageable.

- La pérennité ou l'abondance de la flore et de la faune autochtone resterait problématique ;

- La pérennité de la ressource paysagère et touristique correspond à une appréciation subjective.

3 – Augmentation forte de la pression de chasse sur les populations de gibier

- La pérennité de la ressource forestière devrait être améliorée à court terme. Une forte réduction de la densité des herbivores doit se traduire à très court terme (2 à 3 ans) par un effet bénéfique sur la régénération forestière ;

- La pérennité de la ressource gibier n'est pas menacée ;

- L'effort de chasse nécessaire pour prélever un animal pourrait à moyen terme augmenter. Cette situation devrait néanmoins être améliorée à plus long terme lorsque la population sera à nouveau en équilibre avec le milieu. L'adoption d'une politique de suivi des relations entre les animaux et leur habitat permettra aux gestionnaires de mieux appréhender le fonctionnement de cet état d'équilibre ;

- La qualité de « l'expérience chasse » pourrait être perçue comme meilleure ;

- La qualité des animaux (taille, poids, reproduction) devrait augmenter ;

- La pérennité ou l'abondance de la flore et de la faune autochtone devrait avoir une évolution positive ;

- La pérennité de la ressource paysagère et touristique correspond à une appréciation subjective, mais elle devrait être assurée.

Il sera primordial d'accompagner tout choix de gestion par un suivi des conséquences liées aux mesures prises.

Dans un but expérimental des choix de gestion différents pourraient être pris dans chacune des îles en intégrant systématiquement des suivis afin d'en évaluer l'efficacité.

Il convient de souligner que le risque d'éliminer le gibier par une pression de chasse contrôlée peut être considéré comme nul.

Enfin il s'agit de ne pas sous estimer la difficulté d'exercer un contrôle efficace des effectifs par la chasse récréative. Cela demandera sans aucun doute la mobilisation de l'ensemble de la communauté des chasseurs de l'archipel.

Préconisations

Sur la gestion des populations de gibier

Au vu des observations effectuées, la mesure que nous préconisons est une forte augmentation de la pression de chasse accompagnée de la prise de mesure des paramètres nécessaires pour suivre les effets de l'impact du gibier sur la végétation.

Les **objectifs** à atteindre sont :

- A court terme restaurer rapidement la pérennité de la forêt en tant que milieu naturel avec en priorité ;
 - o Un gain de croissance des petits arbres établis actuellement très fortement abrutis ;
 - o D'assurer au strict minimum la régénération aisée du sapin baumier (passage du stade semis au stade jeune arbre, et assurer le maintien ou le retour de bonnes conditions de mise en place des semis.

A moyen et long terme cela devrait permettre d'assurer un équilibre forêt gibier permettant :

- La pérennité de la ressource gibier en harmonie avec le souhait des chasseurs
- La restauration et la pérennité de la ressource bois
- La pérennité du patrimoine paysager et flore faune pour maintenir le potentiel récréatif, éducatif et touristique du milieu.

L'état de dégradation du milieu est aujourd'hui tel qu'il s'agit en priorité d'assurer une amélioration de sa qualité. Dans cette optique, une forte augmentation de la pression de chasse devrait permettre d'abaisser les populations de gibier sous un seuil permettant de rétablir les conditions d'un renouvellement de la forêt

A terme une telle gestion devrait permettre d'accueillir des populations d'herbivores suffisamment abondantes pour assurer les besoins de la chasse tout en évitant de menacer l'avenir du gibier ou celui des espèces végétales et animales autochtones.

Le lièvre

La mise en place il y a quelques années d'un plan de gestion en deux temps des populations de lièvres par les chasseurs doit être poursuivie. Ce plan qui intègre la vitesse de réalisation et le pourcentage de jeunes dans les prélèvements doit être ajusté chaque année au niveau de population observé.

Il s'agit d'une gestion quantitative consistant à moduler les prélèvements en fonction du niveau des effectifs présents à l'ouverture de la chasse (cf. étude Yves Bray, ONCFS). Ce niveau dépend de l'abondance et de la survie des reproducteurs et celles des jeunes qui varient fortement entre années et entre îles. Ainsi, il est proposé l'application d'un principe de gestion en deux temps. Dans un premier temps, les chasseurs recueillent, en action de chasse, des informations sur l'abondance des lièvres ou sur la proportion de jeunes dans le tableau de chasse. Puis dans un second temps, ils décident à partir d'informations collectées au cours des premiers jours de chasse, de la poursuite de leur activité cynégétique. Les dénombrements de crottins, réalisés chaque printemps, permettent de suivre les tendances d'évolution des populations. Les données récoltées lors de la saison de chasse passée indiquent une densité élevée de lièvres. Cette situation, favorisée probablement par des conditions climatiques favorables de l'hiver dernier et de ce printemps, doit être prise en compte pour la prochaine saison de chasse. Le suivi des crottins, en cours de réalisation, devrait également permettre de fixer, en préalable aux décisions de gestion futures établies en cours de saison de chasse, des premières directives de prélèvement. Ces dernières devront faire apparaître une réelle volonté de réduction puis de maîtrise des effectifs.

Le Cerf de Virginie

Les différents gestionnaires (CT, DAF, FDC, ONCFS) et utilisateurs du milieu (naturalistes, coupeurs de bois, etc.) impliqués dans le suivi des populations de cerfs, souhaitent mettre en place une approche de l'état d'équilibre entre les animaux et leur habitat. La mise en place d'une gestion adaptative à partir d'indicateurs peut répondre à cette demande.

- Nous pouvons affirmer que toute la surface forestière de SPM est sujette à un abroustissement par le Cerf de Virginie et le lièvre variable (perturbation par autres agents biotiques).
- Les perturbations liées au Diprion (insecte) affectent principalement les sapinières de Saint Pierre.
- Les données concernant les facteurs abiotiques (vents...) ne sont pas disponibles.

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1

7.3 Analyse et traitement des données nationales

7.3.1 Ajustement

Pas de calibrage

Surface forestière sujette à un abrouissement par le Cerf de Virginie et le lièvre variable (perturbation par autres agents biotiques) : Ces données proviennent des références 2004 et 2008. Elles permettent de compléter le tableades années 2000 et 2005 du tableau T10a. Il est considéré que toute la superficie forestière est assujettie à l'abrouissement par le cerf et le lièvre.

Perturbations par le diprion (insectes) : 500 et de 100 ha pour respectivement 2000 et 2005 selon les données de base.

1.3.2

7.3.2 Estimation et prévision

Au vu de la vitesse de régression, le point de non retour est déjà atteint pour de nombreux secteurs anciennement boisés.

7.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

7.4 Données

Tableau 7

Nom scientifique de l'espèce envahissante ligneuse	Superficie forestière touchée (1000 hectares)	
	2005	2010
1.	N/A	N/A
2.	N/A	N/A
3.	N/A	N/A

4.	N/A	N/A
5.	N/A	N/A
6.	N/A	N/A
7.	N/A	N/A
8.	N/A	N/A
9.	N/A	N/A
10.	N/A	N/A
Total	N/A	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	Tier 2	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Espèce envahissante	Niveau 3: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) dans les cinq dernières années. Niveau 2: Évaluation systématique dans l'inventaire forestier ou autre enquête (par le département de la conservation, par exemple) réalisée il y a plus de cinq ans Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

7.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Espèce envahissante	La mise en place de plans de gestion sérieux accompagnant le développement des activités en lien avec la forêt, la chasse ou toute autre activité utilisant la forêt sont une priorité qui est urgente sur certains aspects (espèces invasives = cerf de Virginie).	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

N/A

8. Quelle est la superficie forestière endommagée chaque année?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

8.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre d'incendies par an.
Superficie brûlée	Superficie brûlée chaque année.
Infestations d'insectes	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Survenance de maladies	Une réduction perceptible de la santé de la forêt due à une augmentation brusque du nombre d'insectes nuisibles.
Événements météorologiques graves	Dommages causés par des événements météorologiques graves comme la neige, les orages, la sécheresse, etc.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

8.2.3 Données de base

8.3 Analyse et traitement des données nationales



8.3.1 Ajustement

8.3.2 Estimation et prévision

8.3.3 Reclassement

8.4 Données

Tableau 8a

Catégories de FRA 2015		1000 hectares et nombre d'incendies									
		2003		2004		2005		2006		2007	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la superficie forestière brûlée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A



Catégories de FRA 2015		2008		2009		2010		2011		2012	
		1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#	1000 hectares	#
	Superficie totale des terres brûlées	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont la superficie forestière brûlée	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 8b

Catégorie d'infestations	Description / Nom	Année(s) de la dernière infestation/éruption	Superficie touchée (1000 hectares)
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A
N/A	N/A	N/A	N/A

Catégorie d'infestations
1 Insectes
2 Maladies
3 Événements météorologiques graves

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	N/A	N/A

<ul style="list-style-type: none"> • Insectes • Maladies • Événements météorologiques graves 	N/A	N/A
---	-----	-----

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Superficie brûlée	Niveau 3 : Routines nationales de surveillance des incendies Niveau 2 : Enquête par télédétection Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre
<ul style="list-style-type: none"> • Insectes • Maladies • Événements météorologiques graves 	Niveau 3 : Enquête systématique, à partir de données d'inventaire ou d'évaluation aérienne des dommages, par exemple Niveau 2 : Données d'archives Niveau 1 : Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

8.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Superficie brûlée	N/A	N/A
Insectes	N/A	N/A
Maladies	N/A	N/A
Événements météorologiques graves	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau
N/A

9. Quelle est la superficie forestière dont le couvert arboré est réduit?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

Catégorie	Définition
Réduction du couvert arboré	Forêt qui a subi une réduction du couvert arboré détectée par le capteur MODIS VCF de plus de 20 pour cent entre 2000 et 2010, dans la gamme de couvert arboré de 30 à 80 pour cent.

Tableau 9

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière au couvert arboré réduit (1000 ha)
Réduction du couvert arboré	N/A

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	N/A

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée
Réduction du couvert arboré	Tier 3 : Télédétection avec vérification au sol et/ou imagerie Landsat Tier 2 : Télédétection à l'aide de MODIS (en utilisant les données préétablies fournies par la FAO) Tier 1 : Opinion d'experts

Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Réduction du couvert arboré	La réduction s'opère via l'introduction du cerf de Virginie.

Autres commentaires généraux

On estime à 28 Ha / an la réduction de la surface forestière. Cette moyenne ne signifie pas grand chose du fait que les boisés matures tombent et ne sont pas remplacés par la repousse. En clair, le principe même de peuplement équien fait varier le taux de disparition en fonction des morts massives d'arbres adultes.

10. Quels sont les politiques forestières et le cadre réglementaire existants à l'appui de la mise en oeuvre de la gestion durable des forêts ?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

10.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	Politiques ou stratégies qui encouragent explicitement la gestion durable des forêts.
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	Législation et réglementations qui régissent et guident la gestion, les opérations et l'utilisation durables des forêts.

10.2 Données nationales

10.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

10.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

10.2.3 Données de base

--

10.3 Données

Tableau 10

Catégories de FRA 2015				
	Nationale	Sous-nationale		
		Régionale	Provinciale/étatique	Locale
Politiques soutenant la gestion durable des forêts				
... dont dans les forêts domaniales				
... dont dans les forêts privées				
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts				
... dont dans les forêts domaniales				
... dont dans les forêts privées				

10.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Politiques soutenant la gestion durable des forêts (GDF)	N/A
Législation et réglementations soutenant la gestion durable des forêts	N/A

Autres commentaires généraux

11. Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

11.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Plateforme nationale des parties prenantes	Une procédure reconnue permettant à une large gamme de parties prenantes de fournir des opinions, suggestions, analyses, recommandations et autres contributions à l'élaboration de la politique forestière nationale.

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A

Tableau 11

Y a-t-il une plateforme nationale qui promeut ou permet la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières?

11.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Plateforme nationale des parties prenantes	N/A

Autres commentaires généraux

--

12. Quelle est la superficie forestière destinée à rester forêt permanente et comment a-t-elle évolué au fil du temps?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

12.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt et qui n'est pas susceptible d'être convertie à une autre utilisation.
... dont domaine forestier permanent (<i>sous-catégorie</i>)	Superficie forestière destinée par la loi ou une réglementation à rester forêt et qui ne pourra pas être convertie à d'autres usages.

12.2 Données nationales

12.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	ONF international, 2004	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon révisées en 1986.Mission terrain 2004
2	Mission internationale Canada – France, 2008	Qualité de reprise forestière	2008	Scénarios de pression de chasse envisagés pour éviter la disparition de la forêt boréale de SPMLLe rapport stigmatise la situation délabrée et appelle à un remède urgent pour la préserver.
3	Etude comparative 1952 / 2005, 2008	Superficies forestières	1952, 2005	Exploitation des photos aériennes IGN de 1952 et 2005. Référence étude André Lartiges de 1997 « Etude de la pression des herbivores sur la flore de Saint Pierre et miquelon »
4	N/A	N/A	N/A	N/A

12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A

N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

12.2.3 Données de base

Voir 4.2.3.

12.3 Analyse et traitement des données nationales

12.3.1 Ajustement

Voir 4.3.1.

12.3.2 Estimation et prévision


Voir 4.3.2.


12.3.3 Reclassement

Voir 4.3.3.

12.4 Données

Tableau 12

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	2.9

	... dont domaine forestier permanent	2.9
---	--------------------------------------	-----

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Tier 2
Forêt destinée à rester forêt permanente	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1 : Autre
Forêt destinée à rester forêt permanente	Niveaux 3 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 10 dernières années. Niveaux 2 : Plans nationaux ou sous-nationaux d'utilisation des terres, documents stratégiques ou autres rapports établis dans les 20 dernières années. Niveaux 1 : Autre

12.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière destinée à rester forêt permanente	Superficie forestière destinée à rester forêt permanente
Forêt destinée à rester forêt permanente	Domaine forestier permanent

Autres commentaires généraux

--

13. Comment votre pays mesure-t-il et notifie-t-il les progrès vers la GDF au niveau national?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

13.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts	Superficie forestière surveillée dans le cadre d'un système national de surveillance des forêts qui fournit des mesures périodiques de l'étendue et de la qualité de la forêt.
Communication d'information sur les forêts au niveau national	Communication d'information au niveau national de l'étendue et des caractéristiques de la forêt, comprenant une certaine mesure des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts.

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

13.2.2 Catégories et définitions de FRA 2015

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

13.3 Données

Tableau 13a

Catégorie	% de la superficie forestière totale	Année la plus récente	Cocher toutes les cases pertinentes					
			Continu	Périodique	Placettes permanentes	Placettes temporaires	Echantillonnage de données aériennes/ par télédétection	Couverture complète aérienne/ par télédétection
Inventaire forestier	N/A	N/A						
Autres évaluations de terrain	N/A	N/A						
Actualisation sur la base d'autres sources	N/A	N/A						
Estimation d'experts	N/A	N/A						

Tableau 13b

Type de rapportage effectué au niveau national	Cocher les cases adéquates
1 Rapportage par critères et indicateurs	
2 Rapport national périodique sur l'état des forêts	
3 Autres (veuillez documenter)	
4 Aucun	

Autres (veuillez documenter)
N/A

13.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

14. Quelle est la superficie forestière soumise à un plan de gestion forestier et comment ceci est-il surveillé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

14.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière soumise à un plan de gestion à long terme documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.
... dont pour la production (<i>sous-catégorie</i>)	Plan de gestion forestière visant principalement la production.
... dont pour la conservation (<i>sub-category</i>)	Plan de gestion forestière visant principalement la conservation.
Surveillance des plans de gestion forestière	Surveillance par le gouvernement de la mise en place des plans de gestion des forêts réalisée par le biais de visites de terrain ou d'audits sur l'efficacité du plan de gestion

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	ONF international, 2004	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon révisées en 1986.Mission terrain 2004
2	Mission internationale Canada – France, 2008	Qualité de reprise forestière	2008	Scénarios de pression de chasse envisagés pour éviter la disparition de la forêt boréale de SPMLe rapport stigmatise la situation délabrée et appelle à un remède urgent pour la préserver.
3	Etude comparative 1952 / 2005, 2008	Superficies forestières	1952, 2005	Exploitation des photos aériennes IGN de 1952 et 2005. Référence étude André Lartiges de 1997 « Etude de la pression des herbivores sur la flore de Saint Pierre et miquelon »
4	N/A	N/A	N/A	N/A

14.3 Données

Tableau 14a

Superficie forestière avec un plan de gestion	Superficie forestière 2010 (1000 hectares)
Superficie forestière avec un plan de gestion	0.33
... dont pour la production	N/A
... dont pour la conservation	N/A

Tableau 14b

Indiquer lequel de ces éléments est exigé (le cas échéant) dans les plans de gestion des forêts dans votre pays	
1 Gestion des sols et de l'eau	no
2 Délimitation des forêts à haute valeur de conservation	no
3 Considérations sociales/participation communautaire	no

Tableau 14c

Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	N/A
--	-----

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Tier 2
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Superficie forestière avec un plan de gestion	Niveau 3 : Rapports qui décrivent des registres nationaux de 5 ans ou moins contenant des plans de surveillance des forêts à long terme. Niveau 2 : Registres industriels ou autres indiquant la présence d'un plan de gestion des forêts à long terme Niveau 1 : Autre
Pourcentage de la superficie soumise à un plan de gestion qui est surveillé annuellement	Niveau 3 : Documentation du gouvernement sur l'étendue de la surveillance Niveau 2 : Rapports de gestionnaires forestiers ou autres sources de documentation Niveaux 1 : Autre

14.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	La mise en place de plans de gestion sérieux accompagnant le développement des activités en lien avec la forêt, la chasse ou toute autre activité utilisant la forêt sont une priorité qui est urgente sur certains aspects (espèces invasives = cerf de Virginie).
N/A	N/A

N/A	N/A
-----	-----

Autres commentaires généraux

--

15. Comment les parties prenantes participent-elles à la prise de décisions relatives à la gestion des forêts domaniales?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

15.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Participation des parties prenantes	Contribution significative à au moins un aspect de la gestion des forêts à l'échelle opérationnelle

Tableau 15

Veuillez indiquer le type de participation des parties prenantes aux prises de décisions en matière de gestion des forêts dans votre pays.	
1. Phase de la planification	no
2. Phase des opérations	no
3. Examen des opérations	yes

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Tier 2

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Type de contribution des parties prenantes	Niveau 3 : Documentation gouvernementale (nationale ou sous-nationale) sur les contributions des parties prenantes Niveau 2 : Exigence du gouvernement (national ou sous-national) mais sans la documentation sur les contributions des parties prenantes Niveaux 1 : Autre

15.2 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

Autres commentaires généraux

--

16. Quelle est la superficie forestière soumise à un programme de certification vérifié indépendamment?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

16.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Certification FSC	Superficie forestière certifiée au titre du programme de certification du Forest Stewardship Council.
Certification PEFC	Superficie forestière certifiée au titre du Programme de reconnaissance des certifications forestières.
Autre certification internationale de la gestion des forêts	Superficie forestière certifiée au titre d'un programme international de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées et qui est vérifié indépendamment par un tiers, à l'exception des certifications FSC et PEFC.
Superficie forestière certifiée utilisant un programme national de certification de la gestion des forêts.	Superficie forestière certifiée au titre d'un plan de certification de la gestion des forêts avec des normes publiées qui sont reconnues sur le plan national et vérifiées indépendamment par un tiers.

16.2 Données

Tableau 16a













Certification internationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	FSC	0	0	0	0	0	0	0
	PEFC	0	0	0	0	0	0	0
	Autre	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	FSC	0	0	0	0	0	0	
	PEFC	0	0	0	0	0	0	
	Autre	0	0	0	0	0	0	

Tableau 16b

Certification nationale de la gestion des forêts		Superficie forestière (1000 hectares)						
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	1.Nom	0	0	0	0	0	0	0
	2.Nom	0	0	0	0	0	0	0

	3.Nom	0	0	0	0	0	0	0
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	
	1.Nom	0	0	0	0	0	0	
	2.Nom	0	0	0	0	0	0	
	3.Nom	0	0	0	0	0	0	

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	Niveau 3: Registres du programme international de la gestion des forêts maintenus par l'organisation de certification pour l'année indiquée Niveau 2: Registres du programme international de la gestion des forêts communiqués par l'organisation de certification pour une période > 2 ans avant l'année indiquée Tier: 1 Autre
Certification nationale de la gestion des forêts	Tier 3: National registry reports for domestic forest management certification maintained by the certifying organization for the reporting year Tier 2: Domestic forest management scheme records reported by the certifying organization for a period 2 years prior to the reporting year Niveau 1: Autre

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation
Certification internationale de la gestion des forêts	N/A
Certification nationale de la gestion des forêts	N/A

16.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Superficie forestière certifiée à l'aide d'un programme international de certification de la gestion des forêts	N/A
Certification nationale de la gestion des forêts	N/A

Autres commentaires généraux

--

17. Quels montants le gouvernement perçoit-il des forêts et combien dépense-t-il pour leur entretien?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

17.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Recettes forestières	Toute recette publique tirée de la production et du commerce nationaux des produits et services procurés par les forêts. Pour les besoins de ce rapport, les recettes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Produits</u> : bois rond, bois de sciage, biomasse ; panneaux à base de bois, pâte et papier et produits forestiers non ligneux. • <u>Services</u> : y compris les droits et redevances relatifs aux concessions, droits de coupe, recettes tirées des ventes publiques de bois, impôts et frais relatifs à la superficie et au rendement des forêts, impôts sur le commerce intérieur et l'exportation des produits forestiers, prélèvements spéciaux sur les activités forestières et versements à des fonds liés aux forêts, autres frais divers relatifs à l'inspection et aux permis et droits administratifs perçus par les administrations forestières, redevances pour la récréation et d'autres activités forestières.
Dépenses publiques relatives aux forêts	Toute dépense de l'État en faveur d'activités relatives aux forêts.

17.2 Données nationales

17.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

17.3 Données

Tableau 17

Catégories de FRA 2015	Recettes/dépenses (1000 monnaie locale)		
	2000	2005	2010
Recettes forestières	N/A	N/A	N/A
Dépenses publiques relatives aux forêts	N/A	N/A	N/A
	2000	2005	2010

Nom de la monnaie locale	N/A	N/A	N/A
--------------------------	-----	-----	-----

17.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Recettes forestières	N/A
Dépenses publiques relatives aux forêts	N/A
Autres commentaires généraux au tableau	N/A

Autres commentaires généraux

--

18. Qui sont les propriétaires et gestionnaires des forêts et comment cette situation a-t-elle changé?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

18.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à l'État à l'échelle sous-nationale; ou à des unités administratives de l'administration publique; ou à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des individus, familles, communautés, coopératives privées, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et éducationnelles privées, fonds de retraite et d'investissement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
... dont appartenant à des particuliers (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations privées tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses privées, les établissements d'enseignement, etc.
.... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales (<i>sous-catégorie</i>)	Forêt appartenant à un groupe de personnes faisant partie d'une même communauté habitant à l'intérieur ou à proximité d'une zone forestière ou forêt appartenant à des communautés de populations autochtones ou tribales. Les membres de la communauté sont des copropriétaires qui partagent des droits et devoirs exclusifs et les avantages contribuent au développement communautaire.
Propriété inconnue	Superficie forestière dont la propriété est inconnue comprenant des zones dont la propriété est ambiguë ou contestée.
Catégories relatives aux droits de gestion des forêts domaniales	Définition
Administration publique	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Sociétés privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.

Autres formes de droits de gestion	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories susmentionnées.
------------------------------------	---

18.2 Données nationales

18.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	ONF international, 2004	Superficies forestières	2004	Exploitation des cartes IGN de la série bleu (1 :25000) de Miquelon révisées en 1986. Mission terrain 2004
2	Mission internationale Canada – France, 2008	Qualité de reprise forestière	2008	Scénarios de pression et chasse envisagés pour éviter la disparition de la forêt boréale de SPML. Le rapport stigmatise la situation délabrée et appelle à un remède urgent pour la préserver.
3	Etude comparative 1952 / 2005, 2008	Superficies forestières	1952, 2005	Exploitation des photos aériennes IGN de 1952 et 2005. Référence étude André Lartiges de 1997 « Etude de la pression des herbivores sur la flore de Saint Pierre et Miquelon »
4	N/A	N/A	N/A	N/A

18.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

18.2.3 Données de base

Tous les espaces forestiers de la zone d'étude sont propriété de la Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon. Il existe toutefois 100 ha de forêt privée (bois de Cuquemel) depuis avant 1990.

18.3 Analyse et traitement des données nationales

18.3.1 Ajustement

Pas de calibrage

18.3.2 Estimation et prévision






Les superficies forestières renseignées dans le tableau 1 sont directement utilisées pour renseigner le tableau 18. A la superficie totale sont extraits les 100 ha de forêt privée. La superficie restante est intégralement reportée comme étant de propriété publique selon FRA.




18.3.3 Reclassement

Voir ci-dessus.

18.4 Données

Tableau 18a

Catégories de FRA 2015		Superficie forestière (1000 hectares)			
		1990	2000	2005	2010
	Propriété publique	2.4	2.2	2	1.9
	... dont appartenant à l'État à l'échelle nationale	N/A	N/A	N/A	N/A
	... dont appartenant à l'État à l'échelle du gouvernement sous-national	N/A	N/A	N/A	N/A
	Propriété privée	1	1	1	1
	... dont appartenant à des particuliers	1	1	1	1

	... dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	0	0	0	0
	... dont appartenant à des collectivités locales et des collectivités indigènes/tribales	0	0	0	0
	Propriété inconnue	0	0	0	0
TOTAL		3.40	3.20	3.00	2.90

Catégorie

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété publique	Tier 3	Tier 3
Propriété privée	Tier 3	Tier 3
Propriété inconnue	Tier 3	Tier 3

Critères relatifs aux niveaux

Catégorie	Niveau pour la situation	Niveau pour la tendance indiquée
Propriété	Niveau 3: Statistiques/registres (= 5 ans) nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou toutes les superficies forestières appartiennent à une seule catégorie de propriété. Niveau 2: Statistiques/registres nationaux forestiers de titres fonciers ou cartes de la propriété foncière ou questionnaires qui ont plus de cinq ans. Niveau 1: Autre	Niveau 3 : Estimation fondée sur des données répétées et compatibles du niveau 3 (niveau pour la situation) Niveau 2 : Estimation fondée sur des données répétées compatibles du niveau 2 ou une combinaison du niveau 3 et 2 ou 1 (niveau pour la situation) Niveau 1 : Autre

Tableau 18b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Administration publique	0	0	0	0
Particuliers	0	0	0	0
Sociétés privées	0	0	0	0
Collectivités	2.4	2.2	2	1.9
Autre	0	0	0	0

TOTAL	2.40	2.20	2.00	1.90
-------	------	------	------	------

Catégorie	Niveau pour la tendance indiquée	Niveau pour la situation
Administration publique	Tier 3	Tier 3
Particuliers	Tier 3	Tier 3
Sociétés privées	Tier 3	Tier 3
Collectivités	Tier 3	Tier 3
Autre	Tier 3	Tier 3

18.5 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Propriété publique	Contrairement à l'ensemble du territoire national, la forêt n'est pas gérée par l'état. La collectivité territoriale ne délègue pas sa gestion. Aucune convention n'existe sur la forêt en particulier entre la collectivité territoriale et l'état.	Les recommandations de gestion ou de maîtrise des populations sont sujettes à une caution politique locale...
Propriété privée	Aucune gestion	N/A
Propriété inconnue	N/A	N/A
Droits de gestion	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau

Pour l'instant, les recommandations, visant à lever l'hypothèque posée par la présence du cerf de Virginie (introduit en 1953), n'ont pas été suivies. Le scénario est donc celui qui conduit à la disparition de la forêt boréale... Il n'existe actuellement aucune convention d'usage avec les particuliers autre que des restrictions au prélèvement de bois. Il n'y a pas de convention pour le prélèvement de gibier...

19. Combien d'individus sont employés directement dans le secteur forestier?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

19.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi dans le secteur forestier	Emploi dans des activités relatives à la production de biens forestiers. Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI/NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

19.2 Données nationales

19.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

19.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A
N/A	N/A

19.2.3 Données de base

Actuellement et depuis 2005 il existe seulement un tiers d'ETP consacré à la forêt à la Direction de l'agriculture et de la forêt (DAF) de SPM. Cette valeur est reportée pour 2005.



Pas de calibrage

Les superficies forestières renseignées dans le tableau 1 sont directement utilisées pour renseigner le tableau 18. A la superficie totale sont extraits les 100 ha de forêt privée. La superficie restante est intégralement reportée comme étant de propriété publique selon FRA.

Voir ci-dessus.

19.3 Données

Tableau 19

Catégories de FRA 2015		Emploi (1000 années EPT)			
		1990	2000	2005	2010
	Emploi dans le secteur forestier	0	0	0	0
	... dont de sexe féminin	0	0	0	0

19.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Emploi dans le secteur forestier	N/A	N/A

Autres commentaires généraux au tableau
N/A

20. Quelle est la contribution du secteur forestier au produit intérieur brut (PIB)?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

20.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	Cette catégorie correspond à l'activité A02 de la CITI /NACE Rev.4 (Sylviculture et exploitation forestière).

20.2 Données

Tableau 20 (Données préétablies provenant des statistiques UNdata/EUROSTAT)

Catégories de FRA 2015	Millions	Monnaie	Année des dernières informations disponibles
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	N/A	N/A	N/A

20.3 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Valeur ajoutée brute de la foresterie (aux prix de base)	N/A

Autres commentaires généraux

--

21. Quelles sont les perspectives d'avenir de la superficie forestière?

Documents pour ce question

- [Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2015](#)
- [FRA 2015 Termes et Définitions](#)

21.1 Catégories et définitions de FRA 2015

Catégorie	Définition
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière pour une année donnée.
Forêts destinées à la conversion	Superficie forestière qui est destinée à être convertie à des usages non forestiers.

21.2 Données nationales

21.2.1 Sources des données

	Références des sources d'information	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
1	N/A	N/A	N/A	N/A
2	N/A	N/A	N/A	N/A
3	N/A	N/A	N/A	N/A
4	N/A	N/A	N/A	N/A

21.3 Données

Tableau 21a

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)	
	2020	2030
Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	2.6	2.2

Tableau 21b

Catégories de FRA 2015	Superficie forestière (1000 hectares)
	2013
Forêts destinées à la conversion	N/A

21.4 Commentaires sur les données, les définitions, etc.

Catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
-----------	---

Objectif/aspiration du gouvernement pour la superficie forestière	N/A
Forêts destinées à la conversion	N/A

Autres commentaires généraux

--